ISSN 0241-1431

Colombi Culture

SPÉCIAL STRASSERS



CHAMPIONNAT NATIONAL A LA RICAMARIE 1986 : "CHAMPION BLEU BARRÉ JEUNE" - Propriétaire HURÉ - Photo DURON

Bulletin Bimestriel

N° 51 - OCTOBRE 1987

COLOMBICULTURE

Bulletin N° 51

Septembre 1987

PRÉSIDENT :

Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offremont, 90300 Valdoie

Le courrier relatif aux adhésions, cotisations et commandes de bagues doit être adressé au Président.

SECRÉTAIRES :

M. JAUNEAU
M. BENAITIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Claude SIMON

RÉDACTION et ROUTAGE :

M. Jean-Louis FRINDEL
36, rue de Benfeld
Kertzfeld
67230 Benfeld

M. Robert RIPALDI
315, Avenue de Montolivet
13012 Marseille

SOMMAIRE

Le Strasser
par Jean-Louis MICHEL, juge S.C.A.F 1

Les Strassers par variétés
par G. NESTELHUT, J. BEYLER et M. CHASSEL 3

Le Strasser dans ses variétés rares
par Claude SIMON, Juge S.C.A.F. 10

La Bible à tire d'aile
"Depuis le fond des âges, la colombe vole autour du monde" 13

Le coin des petites astuces 16

Tribune Libre 17

La Chronique Vétérinaire 18

Palmarès 19

Faites connaître la S.N.C. 21

Articles divers 22

Divers parasites de nos pigeonniers 23

Le Coin du Trésorier 24

Calendrier des Expositions 24

NOTE DE LA RÉDACTION

Tout augmente et après 2 ans sans nuages notre imprimeur est obligé de majorer notre revue. Cette augmentation se répercute sur l'abonnement S.N.C. Ceci dit, il est bon de voir qu'en réalité nous avons augmenté le nombre de numéros, de pages, de photos en proportion bien supérieure.

En 1985	4 revues nous donnent :		
N° Janvier	20 pages	22 photos	10 croquis
N° Avril	20 pages	31 photos	2 croquis
N° Juillet	16 pages	12 photos	1 croquis
N° Octobre	20 pages	19 photos	4 croquis
Total 1985	76 pages	84 photos	17 croquis
En 1986	6 revues nous donnent :		
Janvier	20 pages	38 photos (dont 2 couleur)	5 croquis
Mars	20 pages	44 photos (dont 2 couleur)	1 croquis
Mai	20 pages	32 photos (dont 2 couleur)	5 croquis
Juillet	20 pages	48 photos (dont 2 couleur)	4 croquis
Septembre	20 pages	39 photos (dont 2 couleur)	8 croquis
Novembre	24 pages	52 photos (dont 2 couleur)	5 croquis
Total 1986	124 pages	253 photos (dont 12 couleur)	28 croquis

Nous avons donc presque doublé le nombre de pages, plus que doublé le nombre de photos dont 12 sont en couleur.

Ajoutons à celà que depuis 87 nous publions régulièrement 24 pages par numéro ce qui fera en principe 144 pages dans l'année. Les photos ont aussi augmenté et nous avons jusqu'à présent paru aux bonnes dates.

Tout ceci pour vous dire que l'abonnement sera de 100 F. l'an prochain sans oublier qu'il donne droit à tous les avantages de la S.N.C.

Nous espérons que vous le comprendrez et continuerez à nous faire confiance.

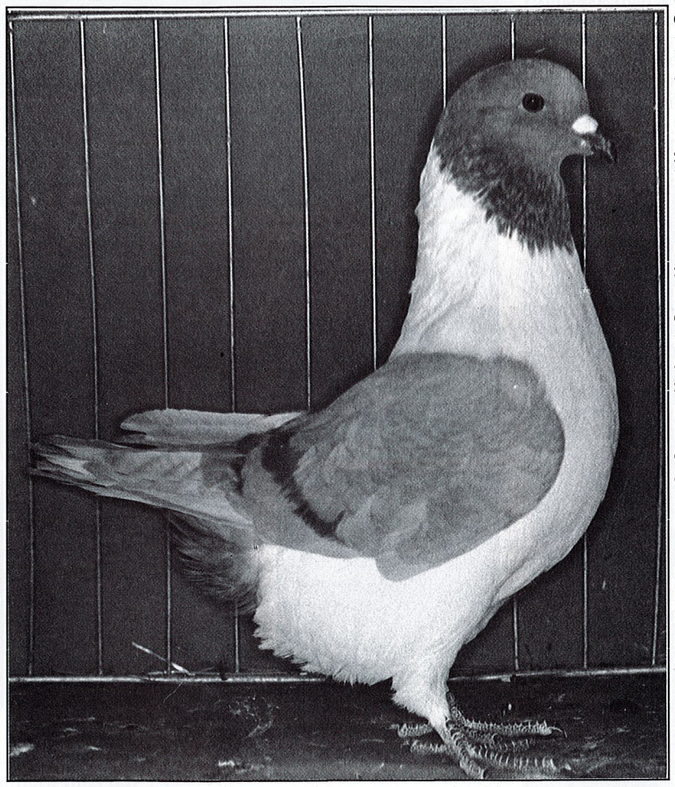
RIPALDI - FRINDEL.

LE STRASSER

par Jean-Louis MICHEL, Juge S.C.A.F.

LE Strasser, nous dit le standard, serait né en Tchécoslovaquie, du croisement d'un poule Florentin, d'un Boulant, et d'un Biset. Ces origines semblent incertaines et incomplètes, (voir MANNANT et FONTAINE). Les éleveurs chevronnés vous diront qu'épisodiquement nait une couvée huppée, ce qui semblerait indiquer qu'un pigeon huppé fit aussi partie de ses ascendants. Le Strasser d'aujourd'hui est un superbe pigeon, qui allie la beauté à la rusticité et à la qualité de chair. Il est d'autre part, resté très prolifique malgré son volume, ce qui en fait un des champions des races étrangères de rapport.

Le standard dit que c'est un pigeon grand, gros, large, relativement court, bas sur pattes. Inversement, au chapitre défauts importants, on lit : *sujet trop léger, trop petit, corps étroit, trop long, sujet trop haut sur pattes.* Les bons Strassers d'aujourd'hui sont effectivement bien dans ce standard, ce sont des pigeons volumineux, grands, gros, larges, par conséquent lourds, bas sur pattes et relativement courts. Sélectionnez toujours les plus courts car la tendance naturelle étant de s'allonger, faute de le faire, vous aurez rapidement des sujets relativement longs. Les sujets enlevés, longs, étroits et légers sont maintenant assez rares aux expositions. Les Allemands, détenteurs du standard, ne donnent aucun poids limite, ni supérieur, ni inférieur, mais on peut dire que s'il n'a que peu évolué ces dix dernières années, il avait assez nettement augmenté auparavant.



P.H. à l'Exposition de TOULOUSE 1985 : "STRASSER MEUNIER" - Propriétaire BAUX Photo EBNER

La tête doit être lisse, grande, large, bien arrondie, front haut, on note : *Tête étroite*. La tête du Strasser est un point important. Lisse bien sûr, donc exempte de huppe, mais surtout grande et large, deux qualités complémentaires. Un bon sujet n'aura jamais la tête trop grande ni trop large, pour peu qu'elle soit suivie d'un bec en rapport avec elle, et rattachée à un cou fort et puissant. On peut résumer ces deux qualités par le terme "tête forte". Elle doit être encore bien arrondie, le front haut. C'est-à-dire que le front doit monter nettement au sommet du crâne, et de là, former une courbe sans partie plate. Les fronts fuyants sont à pénaliser, mais ne sont pas une cause d'élimination. Le défaut de tête étroite est évidemment l'inverse de tout celà, avec manque de largeur, de grandeur, de substance. On parle aussi de "tête trop fine".

Le bec est de longueur moyenne, fort. Il doit être en rapport harmonieux avec la tête. Sa couleur est chair chez les rouges et les jaunes, corne claire chez les jaunes martelés et les crèmes, noir chez les autres variétés. A signaler le défaut de bec fumé chez les rouges et les jaunes, défaut fréquent et hélas héréditaire. Très souvent, les taches se trouvent sur le bec mais aussi sur les morilles surtout chez les rouges. Les morilles sont bien développées, mais de texture fine.

L'œil doit être rouge à rouge orangé. Notons en défaut l'œil jaune. L'œil du Strasser est d'autant plus beau qu'il est plus rouge. C'est un peu la perle réhaussant la tenue de gala. Hélas, les yeux pâles sont en recrudescence, quand ils ne sont pas marrons, ce qui est pire ! Là, il faut travailler. L'œil coulé ou autre que de coq est à éliminer.

Le Tour d'œil est étroit, de couleur chair claire chez les rouges et les jaunes, chez les autres variétés, il est en harmonie avec la couleur du plumage. En défauts importants, le tour de l'œil rouge ou trop développé. Le tour d'œil idéal, chez le Strasser, est celui qu'on ne remarque pas parce qu'il est mince et de la couleur de la tête (noir chez les noirs, bleu chez les bleus, jaune chez les jaunes). Chez les rouges, il doit être chair claire, mastic si l'on veut. En aucun cas, il ne doit être rouge, même pas rosé. Les tours d'yeux rouges sont à éliminer franchement, les rosés sont à pénaliser sévèrement. Les tours d'yeux trop grands et blanchâtres, donnant une impression de lunettes, s'ils ne sont pas éliminatoires, sont néanmoins pénalisables.

Le cou, de longueur moyenne, fort, est bien soudé aux épaules, gorge bien arrondie. La poitrine est très large et très profonde, proéminente et bien arrondie. Cette poitrine sera la plus large et la plus profonde possible. De cette largeur dépend en effet cette impression de force, de puissance qui caractérise le bon Strasser.

Le dos est large, relativement court, légèrement incliné vers l'arrière. Les ailes sont fortes, relativement courtes, reposant bien sur la queue. En défaut, il faut signaler le dos ouvert, les ailes pendantes. Il ne faut effectivement pas que ce dos large ne soit trop découvert par les ailes, et surtout pas au point que ces ailes soient pendantes, donc décrochées.

Les pattes sont courtes, vigoureuses et lisses, les ongles en harmonie avec la couleur du bec. On note que ces pattes ne doivent pas être bottées. Elles sont en général rouges, mais dans la variété noire, elles restent noirâtres tant que le sujet n'est pas adulte, ce qui n'est pas considéré comme un défaut. Les ongles doivent être de la couleur du bec, mais un ongle blanc, voire deux, n'entraîneront pas la disqualification, si le sujet est beau par ailleurs.

Le plumage est bien développé, mais sans être duveteux et flou, les plumes larges et pas trop longues. Les défauts relatifs au plumage

sont le plumage trop long ou trop flou. Le plumage du Strasser doit être relativement serré. Les sujets "faisant la boule", c'est-à-dire qui se gonflent dès qu'on approche la baguette de juge, possédant par conséquent un plumage long et flou sont à garder pour travailler. Ils sont d'ailleurs très difficiles à juger.

Je passerai sur les variétés diverses, toutes bien définies et répertoriées au standard.

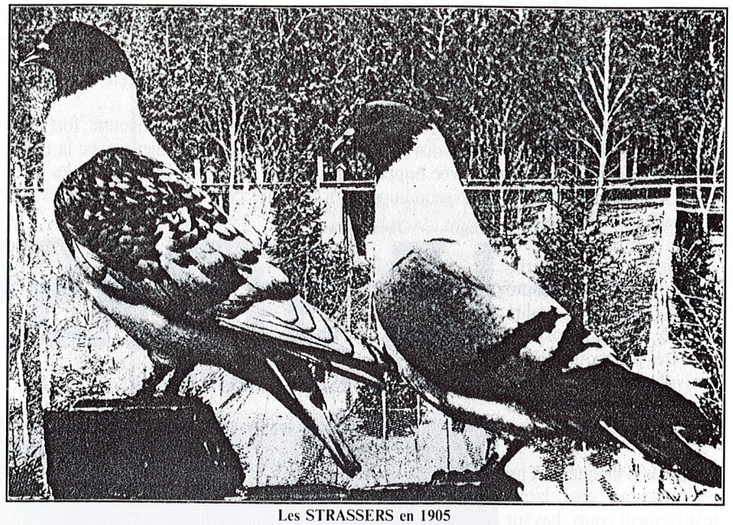
Le dessin du Strasser, tout le monde le connaît. Néanmoins, disons que la bavette passe un doigt sous le bec, si on appuie sur la tête du sujet et rejoint le haut de la nuque en forme bien ovale. On parle de bavette trop grande, en défaut, et de mauvais dessin derrière la tête. Les culottes colorées sont à pénaliser, sauf chez les variétés noires, rouges et jaunes où elles sont tolérées, mais souhaitées légères. Les croupions sont impérativement colorés, le plus soutenu possible chez les bleus, qui, comme tous les pigeons bleus, ont tendance à l'avoir clair. Le croupion blanc chez un Strasser est un défaut éliminatoire. Le coin ou sous-caudales, doit être également coloré. Enfin, la couleur doit être pastel chez le bleu, avec un maximum de reflets chez les autres variétés.

Un mot sur le toilettage qui, s'il est souhaitable, doit rester discret et donner une impression de naturel. On enlève, bien sûr, les trois ou quatre plumes de couleur qui tachent la poitrine et le ventre. On supprime également les quelques plumes donnant une limite irrégulière à la bavette. Mais on ne "plume" pas littéralement un flanc trop coloré, ou l'intérieur d'une aile. On ne "fait" pas une bavette aux ciseaux, ni même à ongle. Cela saute à l'œil du profane, à plus forte raison à celui du juge qui disqualifiera.

LA TÊTE DU STRASSER

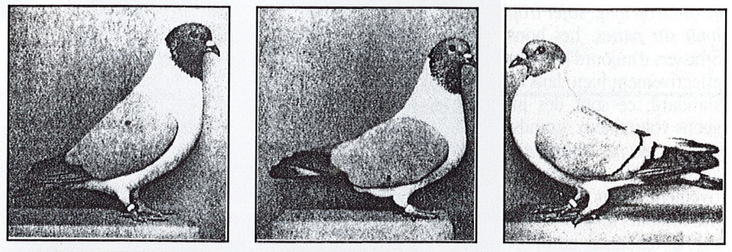
Une bonne tête de Strasser doit être, forte, lisse, grande, bien arrondie, front haut. Eviter les têtes fines et courtes comme chez le Mondain. Les fronts fuyants. Les têtes étroites ou pincées, lorsque l'on regarde un Strasser de face on ne doit pas voir les yeux. Eviter également les becs trop longs et les morilles trop grosses.

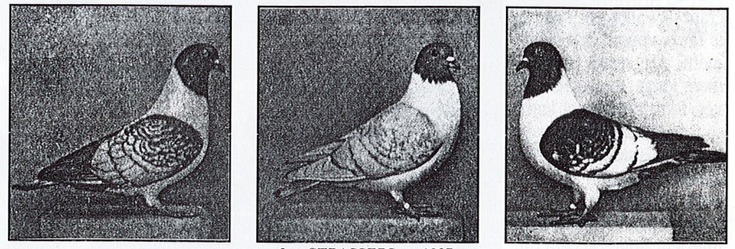
Ci-après trois têtes afin d'étayer nos remarques



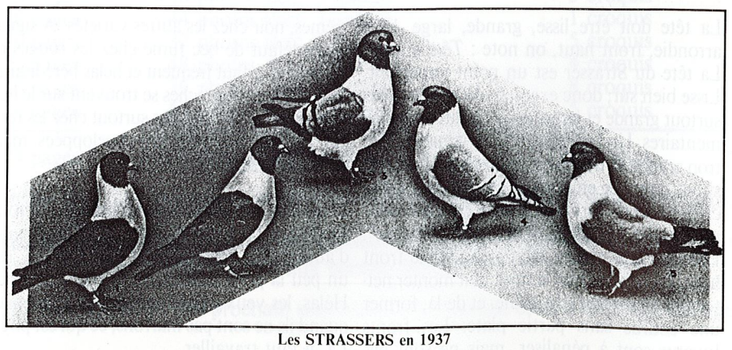
Les STRASSERS en 1905

Les STRASSERS en 1932

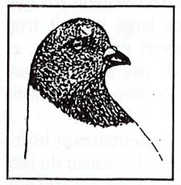




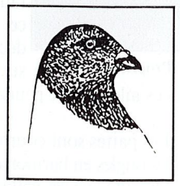
Les STRASSERS en 1937



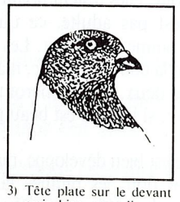
Les STRASSERS en 1937
(Extraits de GEFLÜGEL BÖRSE)



1) Bonne tête, bien arrondie, front haut, une telle tête bien large serait l'idéale.



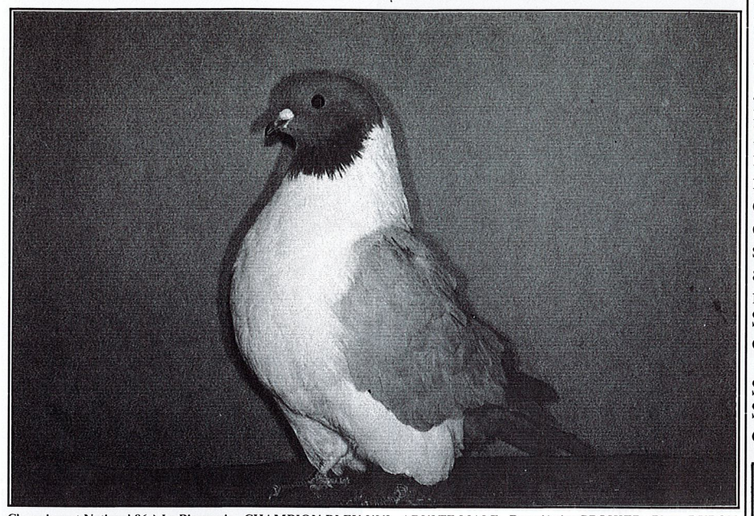
2) Tête bien arrondie mais malheureusement front fuyant.



3) Tête plate sur le devant mais bien arrondie vers l'arrière.

LES STRASSERS PAR VARIÉTÉS

par Gérard NESTELHUT, BEYLER Jean et CHASSEL Marcel



Championnat National 86 à La Ricamarie - CHAMPION BLEU UNI - ADULTE MALE - Propriétaire GROHIER - Photo DURON

• LES BLEUS UNIS.

C'est la couleur préférée des colombiculteurs et, de ce fait, la plus répandue. Les raisons de cette prédilection résident dans l'aspect plaisant de ce pigeon et les différences minimes pouvant intervenir au niveau du dessin et de la couleur. La conformation de ces pigeons est souvent parfaite. Ce sont des spécimens exemplaires. Leur forme répond aux plus hautes exigences, ce qui a pu conduire à quelques exagérations dans ce domaine.

Il est intéressant de savoir qu'en Tchécoslovaquie par exemple, on exige un bleu acier très dur qui ne correspond nullement au goût de nos colombiculteurs. La couleur varie constamment, c'est indéniable, mais ne doit jamais paraître grise ou sale. La couleur d'un mâle est toujours légèrement plus tendre et plus claire que celle d'une femelle. Cette différence est déterminée par le sexe. On accepte un ton un peu plus sombre chez les femelles, on en a même besoin pour éviter un coloris plus clair indésirable. Mais lors des expositions, le manteau des femelles ne doit pas révéler une couleur nuageuse. Si c'est le cas, elles sont sanctionnées, car la couleur manque de netteté. Lorsqu'on est en présence d'un ton plus foncé, ce sont souvent les rémiges secondaires qui indiquent la vraie couleur. Elles ne sont pas entièrement colorées, contrairement à ce que le néophyte pourrait penser. C'est pourquoi on a l'impression que les ailes se terminent par une pointe foncée lorsqu'elles sont fermées.

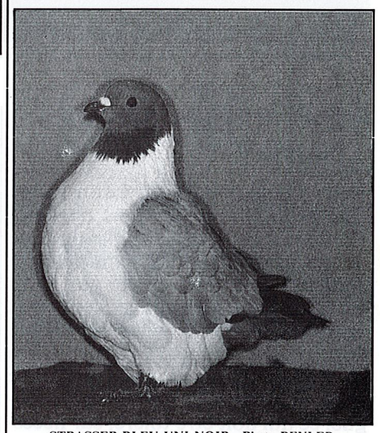
Des nuances brunâtres ou jaunâtres sont considérées comme indésirables aussi bien sur le bouclier que sur les rémiges. Elles sont le signe d'une perte d'intensité du pigment noir. Si l'on se limite à élever des pigeons d'une couleur bleu tendre, on verra bientôt apparaître une teinte plus claire sur les ailes, le dos, le dessous de la queue ou même les rectrices. Pour éviter ces ennuis, on accouple souvent les bleus unis avec des barrés noirs ou des bleus martelés.

Les sous-caudales en position fermée doivent être d'un bleu pur. Une nuance plus claire de la couleur d'ensemble exerce un effet négatif. Il y a quelques années encore on pensait que la couleur du dos devait aller en s'atténuant et être plus claire que celle de la queue, il s'est avéré qu'il existe un grand nombre de Strassers bleus unis dont la couleur du dos est en parfaite harmonie avec celle de la queue et ils constituent des spécimens exemplaires.

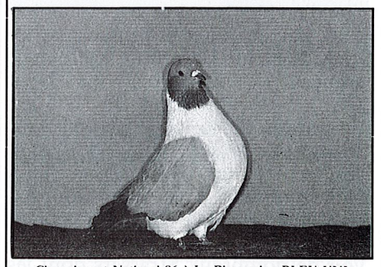
La couleur de la tête doit correspondre à peu près à celle du bouclier. Aujourd'hui, il en est presque toujours ainsi. Il arrive de rencontrer des spécimens avec une tête très foncée. Ils font regretter l'harmonie de couleur à laquelle on est habitué. La partie inférieure de la bavette brille quelque peu. Pour qu'il y ait une concordance des tons, elle devrait avoir des reflets verts. Il est rare de voir des reflets violets qui conviennent moins bien à un Strasser bleu.

A la suite d'accouplements des différentes livrées bleues, il est possible que les jeunes présentent quelquefois des traces de couleur noire sur les rémiges secondaires et les rectrices ailaires. Dans ce cas, on parle de "suie". De nombreux éleveurs ont essayé de remédier à ce défaut par des croisements avec des bleus unis, mais les chances de succès sont limitées. Il est donc préférable de réserver les Strassers bleus unis à taches noires "suie" à l'élevage des barrés noir ou des bleus martelés. Lors d'un concours, un Strasser avec des taches noires ne peut obtenir que la note "satisfaisant".

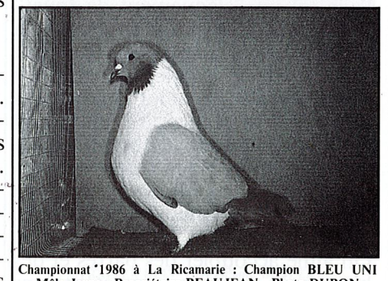
Selon les lois génétiques, un couple de Strassers bleus unis ne peut engendrer que des jeunes bleus unis.



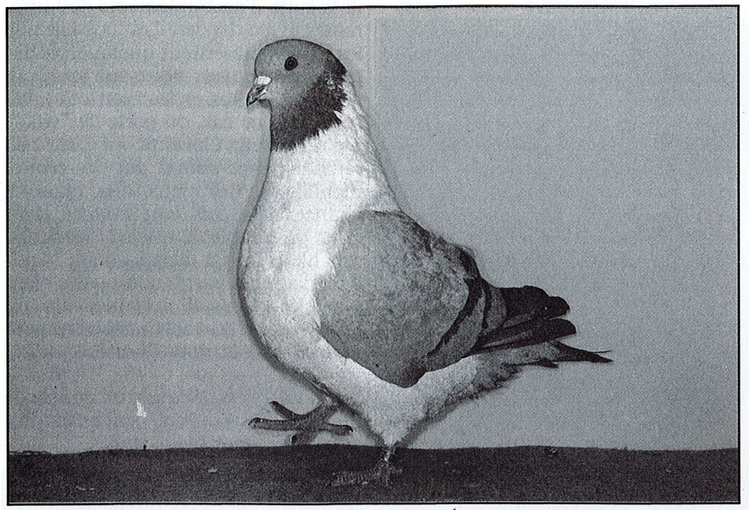
STRASSER BLEU UNI NOIR - Photo BEYLER



Championnat National 86 à La Ricamarie : BLEU UNI
Propriétaire TRINQUARD - Photo DURON



Championnat '1986 à La Ricamarie : Champion BLEU UNI
Mâle Jeune - Propriétaire BEAUJEAN - Photo DURON



Championnat National 86 à La Ricamarie - CHAMPION BLEU BARRÉ - Propriétaire DEVILLE - Photo DURON

• LES BLEUS BARRÉS NOIR.

Cette couleur peut être considérée comme la plus ancienne et naguère, elle était beaucoup plus répandue que de nos jours. Les spécimens de cette couleur n'ont rien à envier aux bleus unis. Le seul désavantage ; les barres se modifient sans cesse et il est, de ce fait, difficile d'obtenir les meilleures récompenses. La plume a peut-être tendance à être légèrement plus longue, ce qui doit être toléré, car nécessaire à des barres de qualité. Le bouclier d'un bleu pur doit se terminer par deux barres noires continues, parallèles, de même largeur et légèrement arquées.

En raison de la taille actuelle des Strassers et de leurs plumes plus grandes, ce résultat n'est pas toujours facile à obtenir. C'est pourquoi on a sciemment renoncé à des barres fines. Dans les années 30, on pouvait encore voir de nombreux Strassers dont les barres nettes et fines se dessinaient sur l'aile tel un "claquement de fouet" (cette expression était très usitée à l'époque). Mais ces Strassers n'avaient pas la forme ni le poids actuels. Ceci explique que dans les pigeonniers d'élevage, on rencontre un grand nombre de pigeons aux barres irrégulières qui trouvent grâce aux yeux des éleveurs, car leurs formes sont aussi attirantes que celles des bleus unis.

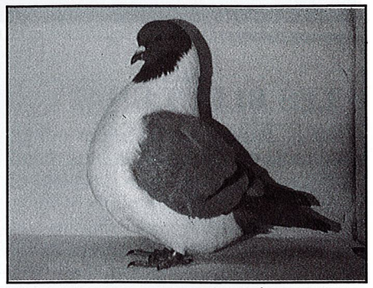
On aime accoupler des barrés et des bleus unis, car ils se complètent dans le domaine de la couleur.

Les barres sont dues à des taches noires dans les rémiges secondaires et les tectrices alaires. La forme, la taille et la délimitation correcte des taches ainsi que la manière dont les plumes bleues du bouclier les recouvrent sont capitales pour l'aspect extérieur des barres. On ne peut par conséquent vraiment juger les barres d'un pigeon que lorsqu'il a fini sa mue.

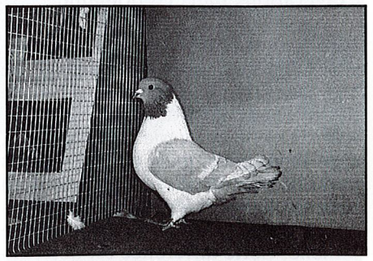
Il est certain que le croisement avec des unis réduit la quantité de pigment pour les barres. L'accouplement avec des unis peut aussi conduire à une trop grande perte de pigment dans la couleur, dans ce cas, on voit apparaître de petites taches irrégulières sur les rémiges principales. Si le pigment fait totalement défaut, la deuxième barre est trop courte.

Il n'est ni permis, ni possible de corriger les défauts des barres pour les expositions, car pour ce faire, il faudrait couper la plume à la base, ce qui entraînerait à nouveau des barres irrégulières. De temps à autre, on rencontre des rémiges ou même des barres avec des nuances brunâtres "rouille". Il est difficile d'en découvrir la cause. Cela peut éventuellement être dû à un accouplement avec des martelés bleus.

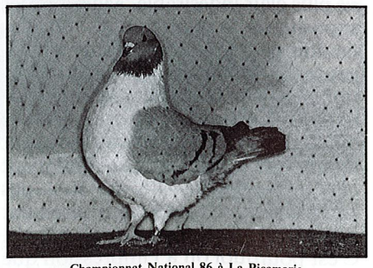
Un accouplement de Strassers barrés peut très bien engendrer des jeunes bleus unis, mais le contraire ne se produit jamais, car le gène des barrés est dominant.



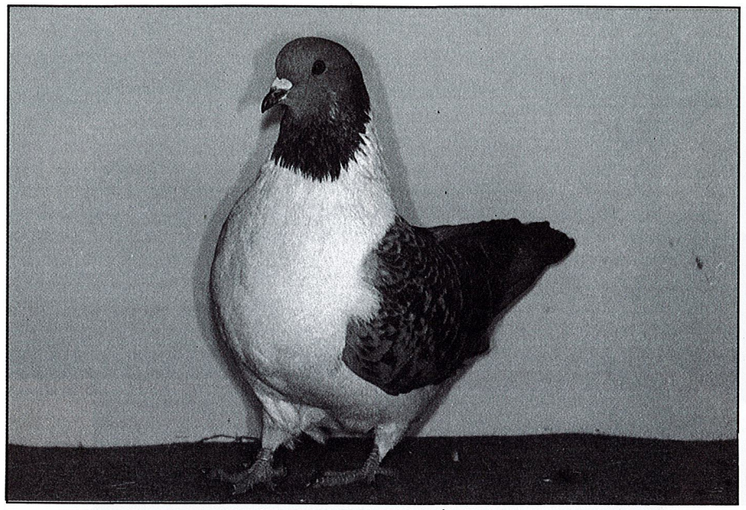
STRASSER BLEU BARRÉ
Tenue un peu oblique (due à l'incommodation par le photographe) mais devant être considérée comme un défaut si cette tenue est constante.



Championnat National 86 à La Ricamarie
Champion Divers : Mâle Jeune "BLEU BARRÉ BLANC"
Propriétaire CHASSEL - Photo DURON



Championnat National 86 à La Ricamarie
"BLEU BARRÉ" - Propriétaire HURÉ - Photo DURON



Championnat National 86 à La Ricamarie - CHAMPION BLEU MARTELÉ Jeune - Propriétaire CHARLES - Photo DURON

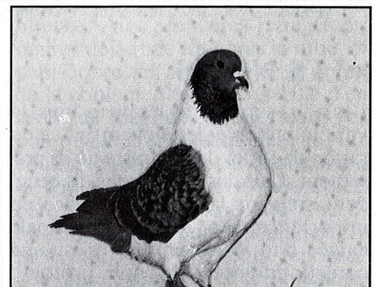
• LES BLEUS MARTELÉS
(N.d.l.R. : ou "écaillés")

Si l'on voulait désigner cette couleur de manière plus exacte et fournir à l'éleveur néophyte une information précise sur ces pigeons, il faudrait les nommer "MARTELÉS BLEU-NOIR". Mais les éleveurs ont opté pour le nom le plus court, c'est-à-dire les "BLEUS MARTELÉS". Cette couleur devrait être le résultat d'un croisement entre des Strassers bleus et rouges. Mais ce n'est pas prouvé et il est permis d'en douter. Il faut ajouter que peu d'éleveurs se consacraient à cette variété et lors des expositions, les bleus martelés étaient souvent considérés comme une variété de bleus.

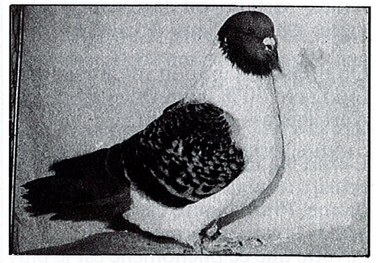
De nos jours, ils se distinguent par leur grande taille et leurs formes imposantes. Si le martelage est parfait, ils sont très plaisants. Mais pour ce qui est de l'élevage, ils présentent les mêmes désavantages que les barrés. D'autre part, pour augmenter les granules pigmentaires, on a souvent croisé les bleus martelés avec des barrés et des bleus unis. Et des colombiculteurs qui, à l'origine, ne produisaient que des bleus unis, ont obtenu de beaux Strassers martelés.

On est très exigeant quant à la répartition du martelage chez un Strasser martelé bleu. L'idéal consiste en une répartition régulière du martelage sur l'ensemble du bouclier alaire délimité par deux barres plus larges que chez les barrés. En raison des granules pigmentaires plus abondantes, les barres sont toujours plus larges et plus marquées, ce qui n'est pas à critiquer. Le martelage exigé chez le Strasser sert souvent de modèle. Il s'agit d'un martelage moyen d'autant plus net que les taches noires sur les plumes du bouclier sont mieux délimitées. Le martelage idéal se situe à mi-chemin entre le martelé foncé et le bleu barré noir. Abstraction faite de la grandeur et de la nature des taches des martelés, la régularité n'est pas facile à obtenir, car les plumes sur le bouclier alaire sont de taille différente. On sait que seule une partie de l'élevage présentera un martelage satisfaisant et qu'il ne faut jamais séparer des couples de pigeons qui engendrent un pourcentage élevé de beaux jeunes martelés. Mais on a aussi constaté que la concentration et l'intensité du martelage chez les jeunes diminuaient au fur et à mesure que le couple de parents avançait en âge.

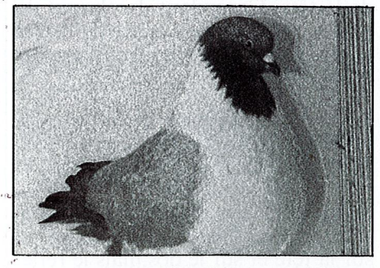
Un couple reproducteur de bleus martelés peut engendrer aussi bien des jeunes barrés que des jeunes bleus unis.



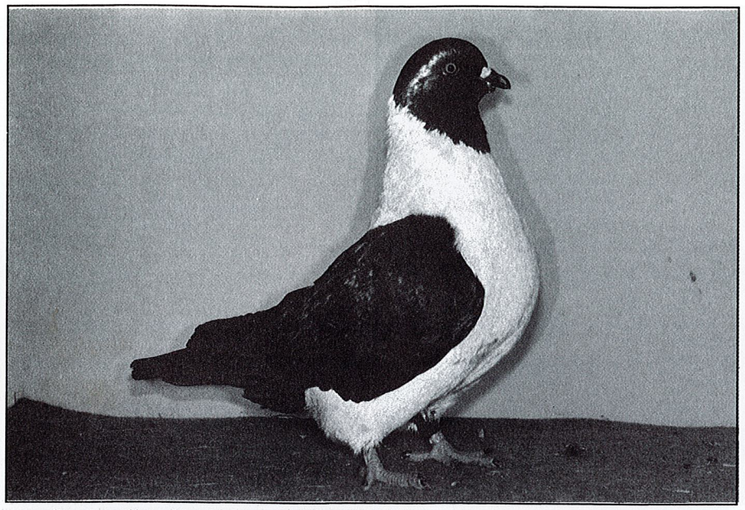
BLEU MARTELÉ - Propriétaire SPITZL
Photo WILLIG Geflügel Börse



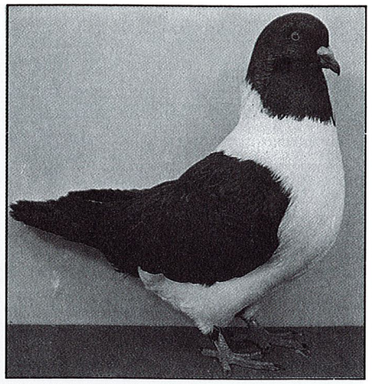
STRASSER BLEU ÉCAILLÉ - Photo BEYLER



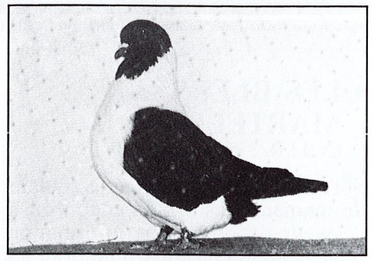
STRASSER BLEU UNI - Photo BEYLER



Championnat National 86 à La Ricamarie - CHAMPION NOIR Jeune - Propriétaire BEYLER - Photo DURON



STRASSER NOIR - Nationale de Dortmund à M. BEROMAN
Geflügel Börse



P.H. La Roche-sur-Foron 1986 "STRASSER NOIR"
Propriétaire DUNAND - Photo EBNER

• LES NOIRS

Les noirs sont, après les bleus unis, la variété préférée des éleveurs et ce en raison de l'effet de contraste qu'ils présentent. Lors des expositions, ils occupent souvent la deuxième place en importance. La qualité principale exigée d'un Strasser noir, c'est une couleur intense d'un noir profond. L'intensité de la couleur peut se vérifier sur la "culotte". Si à cet endroit, la couleur est mate, elle le sera sur tout le corps. L'idéal est atteint lorsque la couleur des rémiges, souvent moins parfaite est légèrement plus mate, est identique à celle du dos.

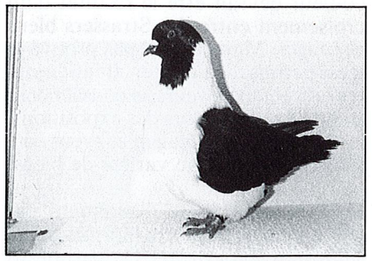
Un Strasser d'un noir intense et profond perd 50% de sa valeur si le vert n'est pas assez éclatant.

L'éclat laqué est produit par un liseré brillant au reflet vert bordant chaque plume. Plus le liseré est large, plus le brillant est prononcé. C'est à la bavette que ce phénomène est le plus spectaculaire. Certains pigeons ont même des reflets verts sur l'ensemble de la tête. Cependant, la plupart du temps, la partie supérieure de la tête révèle un reflet violet qui n'est pas critiquable.

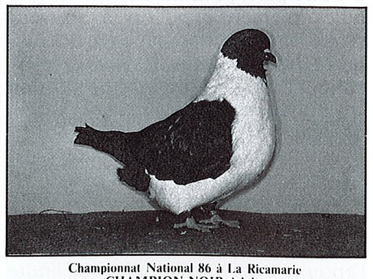
Selon l'incidence de la lumière, le reflet à la bavette peut varier au vert. Tout le dos y compris le croupion et le bouclier alaire doivent révéler ce reflet vert. Les pigeons de qualité satisfont en général à cette exigence sur la tête et sur le dos,mais le reflet sur le bouclier alaire laisse souvent à désirer. Les pigeons au brillant vert abondant ont également des reflets sur les rémiges principales. Les rémiges secondaires et les rectrices ne présentent bien sûr aucun reflet. Le brillant doit être plus abondant chez un pigeon mâle que chez une femelle, c'est une question de sexe. Mais certaines femelles n'ont rien à envier aux mâles dans ce domaine. A l'origine, le reflet vert est cependant une caractéristique du mâle. Et il ne faut pas être trop exigeant avec les femelles pour ne pas porter préjudice à leurs qualités sur le plan de la reproduction. Lorsque l'intensité de la couleur s'amenuise, le liseré laqué est souvent violet et non plus vert. De temps à autre, on voit des Strassers noirs avec un reflet vert sur le dos et un reflet violet à la bavette et vice-versa. La perte de brillant chez un Strasser noir se manifeste en général d'abord sur le bouclier alaire, puis sur le dos et en dernier lieu à la bavette.

Un tour d'œil noir et un œil rouge à orange parfont le tableau du Strasser noir.

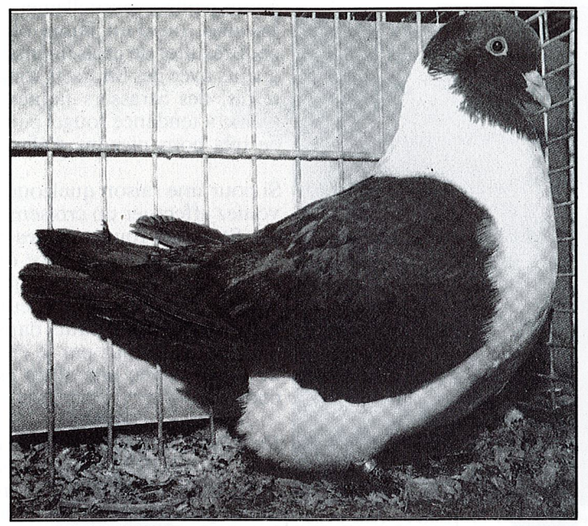
Un couple de Strassers noirs purs ne peut engendrer que des jeunes noirs.



"STRASSER NOIR" - Photo BEYLER



Championnat National 86 à La Ricamarie
CHAMPION NOIR Adulte
Propriétaire BEYLER - Photo DURON



"ROUGE" - Propriétaire GRENTZ - Photo Geflügel Börse

• LES ROUGES

La variété des STRASSERS ROUGES est peu simple à élever, car aux exigences habituelles, vient s'ajouter une difficulté supplémentaire. Il faut encore que leur bec et le contour de l'œil aient une couleur parfaitement chair clair (blanc rosé très pâle). Les spécialistes et les amoureux de cette race considèrent toutefois qu'un Strasser rouge en tous points conforme aux exigences est un sujet très esthétique.

Ici également, il existe de beaux pigeons aux formes très belles, mais en raison de leurs plumes plus rigides et collant au corps, ceux-ci semblent souvent être plus petits qu'ils ne le sont effectivement lorsqu'on les prend en main. Ce sont en particulier les formes des mâles qui paraissent parfois ne pas être aussi arrondies (harmonieuses) que celles des autres variétés. Afin d'améliorer ce défaut, des croisements ont déjà été réalisés à plusieurs reprises avec d'autres variétés, en particulier avec des Strassers jaunes, ce qui a néanmoins eu une incidence en partie négative sur la couleur ou la pureté des rémiges.

En ce qui concerne la couleur, l'idéal est actuellement d'obtenir un rouge pur et éclatant pour toutes les parties colorées. De plus, il s'agit d'obtenir un éclat laqué, en ce moment c'est la brillance verte qui prédomine et qui, à mon avis, est la mieux assortie au Strasser rouge. Mais un éclat rouge ne déprécie pas non plus le sujet, et est autorisé.

En tentant d'arrondir les formes en aérant quelque peu les plumes, on risque d'endommager la structure d'ensemble des plumes si tant est que l'on essaie d'obtenir en même temps une couleur rouge très foncée.

La plume de l'aile a alors un aspect rèche et usé. Dans le langage des éleveurs ce phénomène porte le nom de "plume poilue" terme qui toutefois n'est pas vraiment approprié. Ce défaut est donc dû à deux raisons : à l'aération (ou relâchement) des plumes et sans doute surtout à la recherche d'une couleur très foncée qui favorise particulièrement l'apparition de ce phénomène. La sélection à travers de nombreuses générations permet d'endiguer ce mal.

Quelquefois, on trouve des tendances pour de telles plumes à la fois chez le Strasser noir et le Strasser bleu. Les variétés de rouges et de jaunes d'autres races présentent également ce défaut au cas où, lors de l'élevage, on cherche à obtenir des couleurs très foncées.

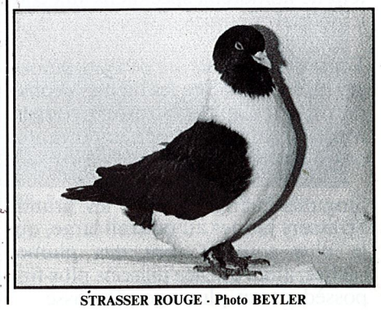
Une couleur terne et irrégulière dévalue considérablement le sujet lors des expositions. La tête, le dos et le manteau posent néanmoins peu de problèmes. Une particularité des rouges et des jaunes réside dans le fait que la couleur des rémiges, de la queue et des sous-caudale manque souvent d'intensité. Tant que la couleur ne s'afadit que très faiblement à ces endroits, on peut encore les tolérer. Toutefois, si les rémiges sont très claires et la partie arrière mate, il est nécessaire de pénaliser le sujet. Les reflets bleuâtres s'avèrent particulièrement tenaces et héréditaires.

L'idéal pour cette variété est que la couleur des rémiges soit identique à celle du dos, résultat qui n'est toutefois pas aisé à obtenir.

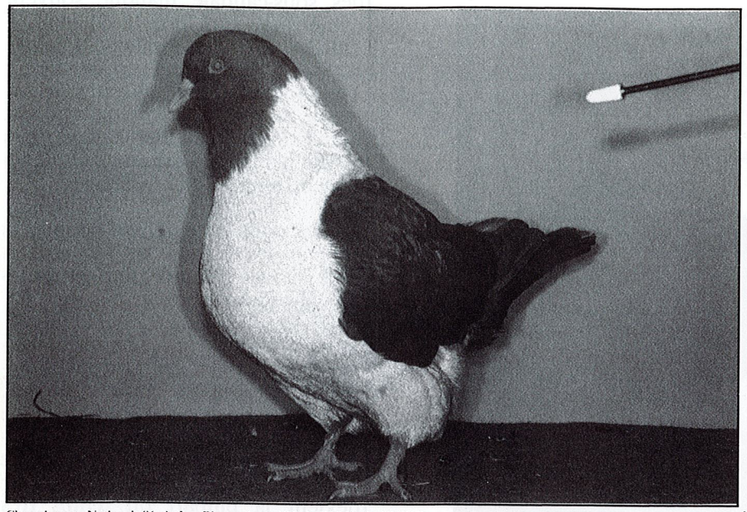
En ce qui concerne les Strassers rouges (et jaunes), les jeunes avant la première mue ont les rémiges souvent très claires, quelquefois même presque blanches ce qui déçoit souvent les éleveurs débutants. Mais justement chez ces jeunes après la mue, la couleur devient la plupart du temps très intense. Aux premières rémiges primaires déjà, très tôt après la mue, on peut apprécier la valeur et la pureté de la couleur. Il est déconseillé d'enlever (de tirer) des plumes dans l'espoir qu'elles repoussent en ayant une couleur plus intense, car c'est souvent le contraire qui arrive. La couleur perd encore de son intensité. Ceci est également le cas pour des plumes abimées qui après plusieurs repousses peuvent devenir tout à fait blanches.

Les Strassers rouges de couleur vive et brillante, ayant un bec et un tour d'œil clairs, impressionnent favorablement l'amateur.

D'un couple de Strassers rouges purs ne naissent que des petits rouges. Tandis que les femelles sont toujours pures pour cette couleur , les mâles peuvent être porteurs de jaune et ainsi donner naissance à de petits jaunes et rouges.



STRASSER ROUGE - Photo BEYLER



Championnat National 86 à La Ricamarie - CHAMPION JAUNE Jeune - Propriétaire NESTELHUT - Photo DURON

• LES JAUNES

Autrefois, les éleveurs possédaient très peu de Strassers jaunes.
Les raisons de ce désintéressement apparent sont nombreuses.
Il faut savoir que la couleur jaune a tendance à pâlir au soleil, c'est pourquoi les pigeons perdent beaucoup de leur attrait à la fin de l'été. La conservation d'une belle couleur jaune éclatante nécessite donc des précautions plus intensives que pour d'autres couleurs : il s'agit avant tout de réserver aux Strassers jaunes une place à l'ombre de la volière.

Les premiers Strassers jaunes, apparus dans les expositions possédaient déjà de très belles formes et une couleur jaune foncé, mais, par contre, avaient des plumes très rèches.

La couleur de nombreux Strassers jaunes est souvent irréprochable maintenant, et les expositions présentent de nombreux spécimens aux couleurs bien définies.

Toutefois, la structure de leurs plumages présente encore les mêmes problèmes que celle des Strassers rouges. Mais des améliorations importantes ont été réalisées.

Singulièrement, ce sont les grands Strassers jaunes au poitrail large, qui le plus souvent, ont des plumes rèches, alors que les pigeons plus fins possèdent un plumage plus lisse.

La couleur escomptée devrait, si possible, être un jaune or intense, qui entraîne aussi une dégradation de la texture de la plume. C'est pourquoi une couleur plus claire est tolérée dans la mesure où elle est uniforme (régulière).

La règle qui veut qu'une couleur très sombre (le rouge par exemple) entraîne très souvent un plumage rèche, se confirme dans ce cas.

Une couleur plus claire présente toutefois l'inconvénient de pâlir plus rapidement. Ceci est particulièrement apparent par suite d'une croissance variable des plumes.

On peut faire la même constatation pour les rémiges, dont les terminaisons exposées ont tendance à pâlir. Le dessin de l'aile déployée ressemble un peu à celui du pinson. On retrouve le dessin chez quelques races de pigeons de couleur.

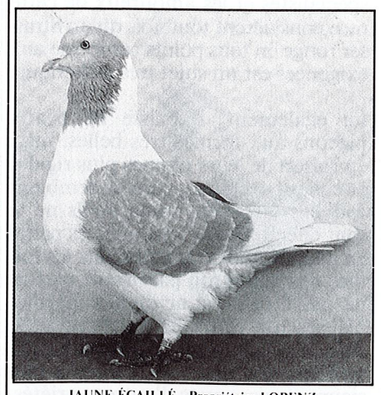
En ce qui concerne les Strassers jaunes, il est difficile de retrouver une couleur laquée qui n'est facilement reconnaissable que sur la bavette. Par contre, il est facile de constater si la couleur dans son ensemble est terne ou alors intensive et légèrement brillante. Cette dernière condition de brillance est absolument indispensable. Il faut condamner (éviter) une couleur très irrégulière, qu'il s'agisse d'un jaune paille éventuellement pâli sur les ailes, ou d'un jaune orangé qui peut résulter de croisements trop fréquents avec des Strassers rouges. Toutefois, des Strassers jaunes orangés (jaune à tendance rouge) peuvent être de très bons pigeons d'élevages.

Si pour une raison quelconque, vous voulez effectuer un croisement entre des Strassers rouges et des Strassers jaunes, il faut veiller à ce que votre couple d'origine soit pur quant à la couleur. En effet, on ne peut s'attendre à ce que les défauts dans la couleur soient résolus par le croisement du pigeon avec une autre espèce de couleur.

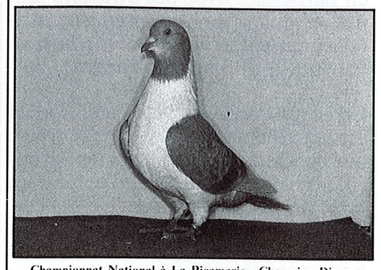
De même, la couleur du tour d'œil risque de pâtir de tels croisements, puisqu'elle a tendance à prendre une teinte plus rouge que souhaitée.

Tous les amoureux d'un plumage jaune s'enthousiasmeront certainement pour un Strasser jaune qui a fière allure (belle prestance) en automne dans sa parure de plumes toutes neuves.

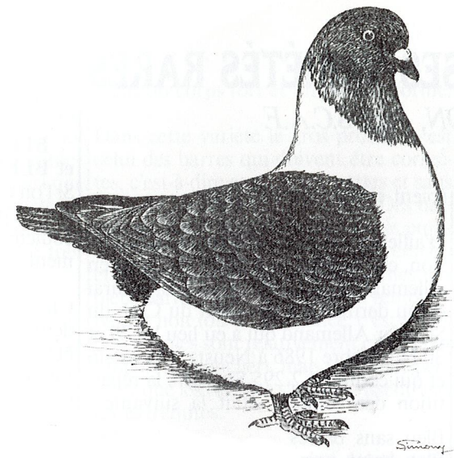
Un couple de Strassers jaunes ne peut donner naissance qu'à de jeunes Strassers jaunes.



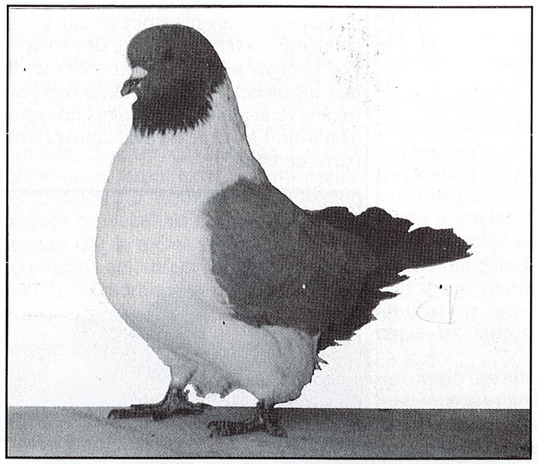
JAUNE ÉCAILLÉ - Propriétaire LORENZ
Photo PROLL - Geflügel Börse



Championnat National à La Ricamarie - Champion Divers
JAUNE MARTELÉ Femelle Jeune - Propriétaire DAJOUX
Photo DURON



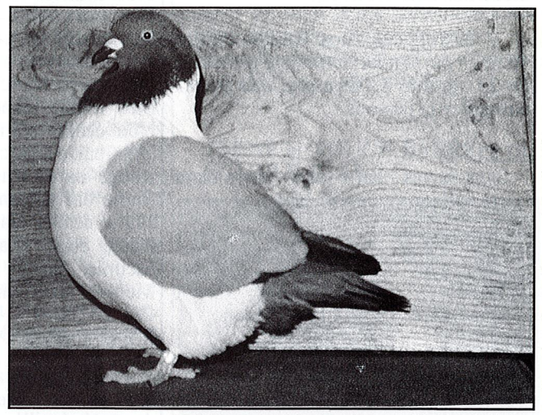
Dessin : SIMONY



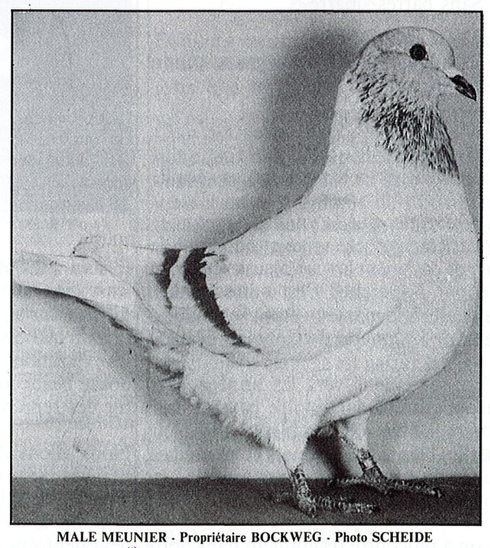
STRASSER BLEU UNI - Photo BEYLER Jean
Commentaire : Remarquer la forte tête et la largeur du corps, malgré la perspective.



STRASSER BLEU UNI - P.H. à Condom 1987 - Prop. LATREILLE - Photo EBNER



G.P.E. Limoux 22-24 Octobre 1986
Champion Régional toutes variétés
Grand Prix Inter-Régional
Ces trois titres ont été obtenus lors de l'Exposition de Limoux
Propriétaire RUMEAU Didier



MALE MEUNIER - Propriétaire BOCKWEG - Photo SCHEIDE

LE STRASSER DANS SES VARIÉTÉS RARES

par Claude SIMON, Juge S.C.A.F.

SI dans nos expositions une classe de pigeon de forme étranger est bien représentée, c'est bel et bien le Strasser.

Lorsqu'on examine les catalogues des expositions antérieures à 1970/75 on constate que seules les variétés que j'appellerai classiques y figurent, c'est-à-dire : les bleus sans barres, les noirs, les rouges et les jaunes unis ; on y rencontre également, mais souvent en petit nombre les bleus barrés noir et les bleus martelés (écaillés).

Et pourtant, chez nos voisins d'outre-Rhin en particulier, il n'existe pas moins de 23 variétés de Strassers que je vais énumérer ci-dessous.

BLEU
Sans barres - barré noir - barré blanc martelé noir - maillé blanc.

NOIR
Uni - barré blanc - écaillé blanc.

ROUGE
Uni - barré blanc - écaillé blanc.

JAUNE
Uni - barré blanc - écaillé blanc.

MEUNIER
Sans barres - barré.

CRÈME
Sans barres - barré.

ROUGE MARTELÉ
(N.d.l.R. : ou rouge ou jaune cendré écaillé)

JAUNE MARTELÉ

ARGENTÉ
Sans barres - à barres foncées - écaillé.

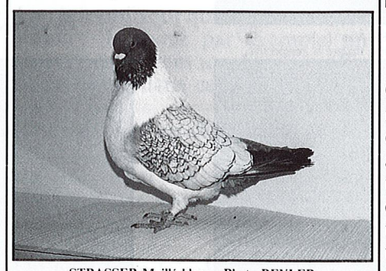
A remarquer que la variété Argenté est la variété argentée vraie et que les Allemands désignent la variété argentée écaillée par "gelercht" c'est-à-dire couleur "alouette", le manteau étant semblable à celui de l'Alouette de Cobourg écaillée.

C'est seulement vers les années 1975 qu'apparurent dans notre pays et dans l'ordre, les bleus barrés blanc, et les bleus maillés blanc, les meuniers et les crèmes, suivis de peu par les noirs écaillés ; les rouges et les jaunes martelés.

Si on a rencontré récemment dans notre pays un ou deux sujets argentés avec ou sans barres, issus sans doute de diverses alliances entre bleu, meunier et crème, il semble bien que les autres variétés rares soient encore inexistantes.

D'ailleurs, ne nous faisons aucune illusion, ces variétés sont aussi très rares en Allemagne ; pour fixer les idées, je dirai qu'au dernier championnat du Club du Strasser Allemand qui a eu lieu les 29 et 30 Novembre 1986 à Neustadt-Holstein et qui comptait 2.295 Strassers la répartition des couleurs était la suivante :

Bleu sans barres	:	681
Bleu barré noir	:	143
Bleu martelé	:	152
Noir uni	:	399
Rouge uni	:	262
Jaune uni	:	227
Bleu barré blanc	:	32
Bleu maillé blanc	:	54
Noir écaillé blanc	:	72
Noir barré blanc	:	7
Rouge barré blanc	:	4
Jaune barré blanc	:	4
Jaune écaillé blanc	:	2
Rouge écaillé blanc	:	1
Meunier barré	:	69
Meunier sans barre	:	1
Crème barré	:	55
Rouge martelé	:	107
Jaune martelé	:	63
Argenté barré	:	12
(dont 12 présentés par un éleveur Danois)		
Argenté écaillé	:	13



STRASSER Maillé blanc - Photo BEYLER

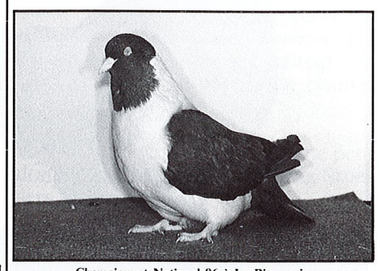
Ces variétés, même rares en Allemagne sont sans aucun doute d'une obtention difficile car si, tel n'était pas le cas, il est certain qu'on verrait beaucoup plus dans les expositions allemandes et il serait sans doute beaucoup plus facile de se procurer des reproducteurs.

Nous allons donc passer en revue ces variétés rares, mais nous nous bornerons à parler de la couleur de chaque variété puisque le type, la forme et la taille devraient être les mêmes que ceux des variétés courantes. J'ai dit "devraient" car il faut tout de même convenir que si les meuniers, crèmes, rouges martelés et jaunes martelés s'approchent lentement du niveau des variétés classiques, les autres ont encore, même en Allemagne de gros progrès à faire.

BLEU BARRÉ BLANC et BLEU MAILLÉ BLANC.

Si l'on compare ces deux variétés au bleu uni on peut dès l'abord constater que la couleur bleue est d'une nuance légèrement plus tendre chez ces deux variétés.

Chez le bleu barré blanc les ailes portent deux barres blanches. Ces barres doivent être d'un blanc pur et bordées d'une fine rayure grise très foncée, presque noire. Ces barres doivent être fines, mais il est à remarquer qu'elles sont souvent un peu plus larges que les barres des barré noir (c'est d'ailleurs, je crois un défaut général sur tous les pigeons bleus à barres blanches le liseré obligatoire n'étant guère compatible avec l'étroitesse des barres). Les rémiges sont d'un blanc bleuté, la marque bleue devenant intense vers l'extrémité de la plume, forme alors une sorte de miroir. La queue est évidemment bleu barré de blanc.



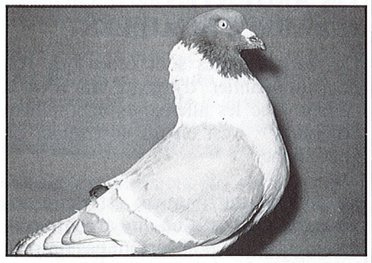
Championnat National 86 à La Ricamarie
Champion ROUGE adulte
Propriétaire NESTELHUT - Photo Duron

Chez les bleus maillés blanc, le dessin du manteau rappelle celui que l'on trouve chez le Lynx de Pologne et commence à atteindre un degré de perfectionnement très proche. Chaque plume du manteau doit présenter à son extrémité un petit triangle bleu bordé de gris foncé. Le manteau doit également présenter deux barres blanches très nettes. Les rémiges et la queue portent les mêmes marques que celles des barrés blanc.

Le standard précise que dans ces deux variétés les rémiges et les pennes foncées ne peuvent être considérées comme des défauts. A mon sens, et je me base sur le libellé du standard allemand pour émettre cette opinion, à valeur égale, la préférence doit être donnée au sujet à ailes miroitées et queue miroitée devant le sujet à ailes et queue foncées. Voici le texte allemand : *"Bei Weissbindigen une Weissgeschuppten sind Schwingen und Schwanz mit Spiegel Zeichung oder gesäumt (einfarbig nicht fehlerhaft).*

Au point de vue élevage, les bleus barrés blancs peuvent très bien être croisés avec les bleus maillés blanc. Il arrive que croisées ensemble ou non ces variétés donnent des sujets ayant toutes les caractéristiques des barrés blanc mais chez qui les barres seraient absentes. Ces sujets ne peuvent être exposés, mais ils sont forts et de bonne forme ils peuvent être très utiles pour l'élevage.

Ces deux variétés, et peut-être plus les barrés que les maillés, sont encore un peu faibles au point de vue taille et il faudrait essayer de les grossir. Là à mon sens il n'y a qu'une solution ; il faut y introduire du blue uni, voire barré noir ou martelé. Mais il ne faut se faire aucune illusion c'est un travail de longue haleine, d'abord dans les générations successives beaucoup de jeune seront barrés noir ou martelés noir et les sujets recherchés ne seront qu'une minorité, d'autre part cette introduction détruira la correction des barres qui deviendront très rouillées avec un liseré noir très envahissant. Les maillés obtenus seront extrêmement rouillés et il faudra à nouveau travailler des années pour éliminer ces défauts. Les allemands ont le même problème de taille, problème qui disent-ils n'est pas nouveau ; il faudrait plus de taille dans ces variétés, mais ce n'est pas facile à obtenir.



STRASSER Bleu Barré Blanc - Photo SIMON

NOIR BARRÉ BLANC et NOIR ÉCAILLÉ BLANC

Les noirs barrés blanc sont comme je l'ai déjà dit assez rares.

J'avais visité il y a quelques années le championnat allemand du Strasser à Limbourg et avait vu un certain nombre de sujets noir barré blanc (une vingtaine si mes souvenirs sont exacts). J'avais été frappé surtout par le manque d'intensité de la couleur noire qui était terne et sans aucun brillant, bien en dessous par exemple du noir que l'on rencontre chez les Lynx noirs barré blanc. Il semblerait que ce noir ce soit amélioré puisque le commentaire du dernier championnat allemand précise que les quelques sujets présentés montraient un bouclier avec une couleur très correcte. Ils avaient également un corps fort et une bonne forme.

Dans cette variété le gros problème est celui des barres qui doivent être correctes, c'est-à-dire assez fines, nettes et sans trace de rouille ou de poivrage. Des barres bien fines, bien régulières et très pures sont très difficiles à obtenir. Les rémiges et la queue sont analogues à celles des bleus barrés blanc, le bleu étant remplacé par du noir (ou du gris foncé, c'est-à-dire que les ailes sont relativement claires par rapport au bouclier), mais il est indispensable que les rémiges s'assombrissent vers les extrémités.

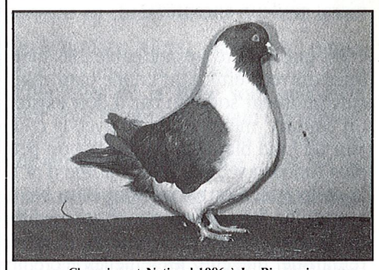
Les noir écaillé blanc sont moins rares que les précédents et il semble que depuis quelques années ils aient fait en Allemagne des progrès certains tant au point de vue taille que forme et dessin.

Chez ceux-ci la tête et la collerette doivent être d'un beau noir comme chez le Strasser noir uni. Souvent cette couleur présente des traces grisâtres ou bleutées, signe de croisement avec des bleus ou des bleus martelés. C'est un défaut à éliminer. Il semble également qu'un progrès ait été fait dans la grandeur de la bavette qui a été réduite car il y a quelques années on l'admettait plus grande que dans les autres variétés de Strassers.

Le dessin des ailes n'est pas franchement maillé, mais plutôt liseré. Les plumes du bouclier sont blanches avec une légère bordure noire, souvent plus accentuée à l'avant du bouclier qu'à l'arrière. Deux barres nettement blanches doivent être visibles. Il est à noter que les jeunes sujets sont souvent assez foncés, mais que la couleur s'éclaircit à la première mue. Autre problème que pose cette variété c'est la couleur des rémiges qui devraient être foncées (noir serait l'idéal, mais c'est impossible à atteindre). En fait les rémiges sont le plus souvent à base blanche et plus ou moins marquées de noir ; plus le noir est apparent meilleur est le pigeon. Toute rémige complètement blanche constitue un gros défaut mais il esr admis que toute rémige ayant seulement le tuyau coloré est considérée à la limite comme une plume légèrement colorée. La queue est aussi le plus souvent blanchâtre avec plus ou moins de traces noires. La base des pennes caudales est blanche mais les tuyaux doivent être colorés. Les pennes sont le plus souvent striées de noir avec une marque plus intense vers l'extrémité. Les subcaudales et les sous-caudales doivent être plus ou moins liserés comme le bouclier ainsi que le dos. On rencontre aussi dans cette variété des ventres impurs, et des tours d'yeux trop clairs.

Enfin un problème supplémentaire dans cette variété est la couleur des yeux. Nombre de sujets jeunes en particulier et plus spécialement les jeunes femelles présentent un iris qui n'est pas absolument pur. On découvre dans l'iris une légère trace noire qui pourrait à la limite constituer un œil coulé (il semble que ce défaut soit lié à la couleur puisqu'on le trouve également chez le pigeon espagnol noir écaillé blenc et chez le Tête Noire de Brive qui a un dessin très voisin. Il est à remarquer que si ces traces sont très légères dans le jeune âge, elles s'amenuisent avec l'âge et parfois même disparaissent chez les sujets au fur et à mesure qu'ils avancent en âge. Je pense qu'il faut être attentif à ce point et ne pas trop sanctionner un sujet jeune présentant cette légère anomalie. Naturellement si un sujet adulte présente un œil franchement coulé, c'est une autre affaire.

JAUNE et ROUGE BARRÉ et ÉCAILLÉ BLANC



Championnat National 1986 à La Ricamarie
Champion JAUNE Adulte - Propriétaire MARTIN
Photo DURON

Dans ces variétés la taille laisse aussi souvent à désirer ; ils sont nettement moins forts que les rouges ou jaunes unis.

Ches les barré blanc, les ailes portent donc deux barres blanches ; celles-ci doivent être d'un blanc pur et bien nettes, mais il est très difficile de trouver une couleur pure sans aucune trace rougeâtre ou jaunâtre. Les rémiges primaires et la queue devraient être colorées mais très souvent elles sont blanchâtres plus ou moins marquées de rouge ou de jaune. Toute rémige ou toute plume de la queue entièrement blanche est naturellement un défaut.

Attention aussi aux traces bleutées ou grises sur le dos, le croupion, la tête et la queue.

MEUNIER et CRÈME

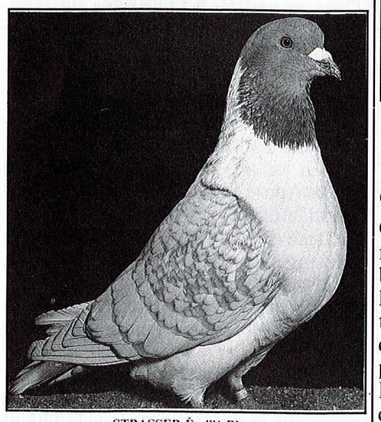
Les meuniers sont de couleur gris ardoisé rose clair, couleur un peu semblable à celle du Gier rosé. Le reflet rougeâtre est un peu plus accentué chez le mâle que

chez la femelle et celles-ci sont souvent d'un ton plus foncé, mais elles ne doivent en aucun cas tirer vers le bleu. La couleur de la tête et de la collerette est plus intense et présente des reflets rougeâtres. Les barres doivent être d'une couleur rouge intense (elles sont souvent un peu plus ternes chez les femelles). Des barres d'un brun mat ou délavé sont à rejeter. Dans cette variété les rémiges et la queue sont gris clair. Il faut je pense dans cette dernière couleur rechercher la couleur moyenne ; il faut éviter les gris tirant trop sur le bleu (signe d'un croisement récent avec du bleu) et les rémiges et queue trop blanchâtres qui paraissent comme délavées, qui s'accompagnent d'ailleurs souvent de barres ternes.

La variété sans barres est admise en exposition et présente les mêmes caractéristiques, les barres exceptées, mais alors aucune trace de barres même minime ne doit apparaître.

Les crèmes sont semblables aux meuniers, couleur exceptée.

C'est une variété très agréable ; les marques doivent être d'un crème clair mais suffisamment soutenu car il doit exister un contact, même minime, avec la couleur de fond blanche. La tête est un peu plus foncée avec des reflets jaune d'or à la collerette. Les barres sont d'un beau jaune d'or. Le vol et la queue sont également d'un crème très tendre. Il est à remarquer que chez les femelles le crème est souvent un peu moins tendre et les barres un peu moins intenses.



STRASSER Écaillé Blanc
Photo STAUBER

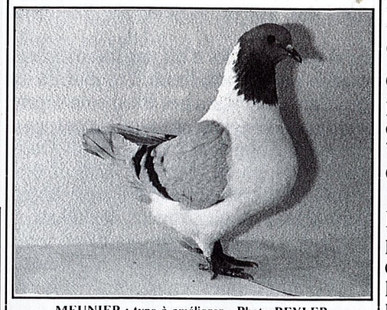
La variété sans barres présente les mêmes caractères, barres exceptées. Quels problèmes pose l'élevage de ces deux variétés qui peuvent d'ailleurs être croisées sans aucun problème ce qui permet d'obtenir un meilleur meunier et un crème un peu plus soutenu.

Trois difficultés semblent dominer l'élevage de ces deux variétés :

La couleur en elle-même est assez facile à conserver dans des tons corrects surtout chez les mâles ; par contre il faut éviter surtout chez les femelles crème une couleur bleutée dans la tête et la collerette ; c'est une difficulté sérieuse inhérente à cette couleur, problème rencontré chez les femelles Gier agathe qui ne sont que des crèmes. Il faut éviter aussi les manteaux légèrement brouillés aussi bien chez les meuniers que chez les crèmes.

Deuxième difficulté : les barres et surtout une amorce de troisième barre. Il est bien difficile d'obtenir deux barres parfaites, ces barres sont souvent un peu larges, irrégulières, la seconde surtout qui parfois même n'est pas très apparente. Bon nombre de sujets présentent un commencement (ou des traces) de troisième barre, sans être trop sévère ce défaut doit être signalé et les éleveurs doivent s'attacher à le faire disparaître.

Enfin la couleur du dos doit retenir l'attention des éleveurs dans ces deux variétés on trouve encore des dos beaucoup trop clairs.



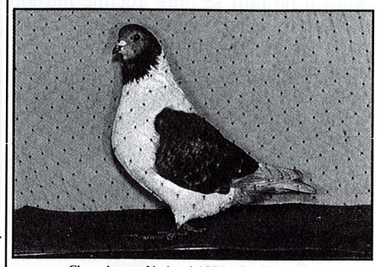
MEUNIER : type à améliorer - Photo BEYLER

ROUGE MARTELÉ et JAUNE MARTELÉ

Chez le rouge martelé la tête et la collerette sont rouge intense, souvent un peu bleuté. Le manteau est rouge (c'est la couleur des barres du meunier qui a envahi tout le manteau, la tête et la collerette), chaque plume du bouclier étant terminée par un petit triangle bleu sans liseré noir. Les barres sont souvent assez peu marquées. Le vol et la queue sont gris bleu cendré, l'intérieur des grandes rémiges étant plus ou moins marqués de rouge.

Chez le jaune martelé, le jaune des barres du crème a envahi le bouclier, la tête et la collerette. Le manteau est donc jaune intense, chaque plume étant terminée par un petit triangle gris clair sans liseré. Le vol et la queue sont gris clair et les grandes rémiges le sont également, à l'intérieur plus ou moins marqués de jaune.

Dans ces deux variétés il faut s'attacher à obtenir de bonnes couleurs bien chaudes mais surtout un dessin aussi net que possible, trop de sujets encore ont un dessin pas assez net et trop clairsemé. Attention aussi à la couleur du bec qui doit être corne foncée à noir chez les rouges martelés et corne claire chez les jaunes. On trouve parfois des rouges avec un bec trop clair et surtout des jeunes avec un bec trop foncé.



Championnat National 1986 à La Ricamarie
ROUGE MARTELÉ à M. HURÉ - Photo DURON

Les ARGENTÉS et BARRÉS ÉCAILLÉS

Ces trois variétés sont celles que l'on pourrait qualifier "d'argenté vrai" c'est la couleur que les allemands dénomment "Blaufahl" ; c'est en fait la couleur du Gier Biche.

La couleur du manteau est donc gris perle très clair ; c'est-à-dire argenté poudré, mais qui ne doit surtout pas tirer sur le bleu. La tête doit être sensiblement de la même couleur mais la collerette est légèrement plus foncée. Les rémiges sont d'une couleur légèrement plus soutenue, mais ne doivent en aucun cas être trop claires. Dans les 3 variétés, la queue est barrée de brun foncé.

Les barres pour la variété barrée sont d'un brun intense, foncé mais ne doivent pas avoir de traces claires ou de traces de rouille. Les barres doivent être nettes et comparables à celles du bleu barré noir.

Quant à la variété écaillée (Gelercht) le dessin doit être en tous points comparable à celui de l'Alouette de Cobourg écaillée, dessin que tout le monde connaît et qui se passe de description.

La couleur du bec dans ces trois variétés doit être corne claire, mais la pointe légèrement plus colorée est tolérée.

En conclusion on peut dire qu'à côté des variétés classiques de Strassers il existe toute une gamme de couleurs assez peu connues souvent rares parce que sans doute d'un élevage difficile.

Il y a là certainement pour les amateurs un beau champ d'action, à condition bien sûr de trouver des sujets de départ, ce qui n'est pas le plus facile.

C. SIMON.

NOTE DE LA RÉDACTION : Le terme "MARTELÉ" n'est pas le plus judicieux, il est en effet, à remplacer par "ÉCAILLÉ". Ce dernier terme officiel de la nomenclature génétique se rapportant aux dessins (UNI, BARRÉ, ÉCAILLÉ). Le terme "MARTELÉ" est en fait une déformation de celui utilisé à tort, en Allemagne.

LA BIBLE A TIRE D'AILE :

Depuis le fond des âges, la colombe vole autour du monde

(*) Il n'est, pour ainsi dire, aucun animal dans la nature, depuis le scarabée égyptien jusqu'à l'éléphant de l'Inde, qui n'ait été adoré comme dieu. Les Indiens Ojibura donnaient le nom de "totem" à leur animal sacré, au clan qui l'adorait et à chaque membre du clan, les anthropologistes en ont tiré le "Totémisme" (1) mot qui désigne vaguement tout culte d'un objet déterminé — en général un animal, parfois une plante — qui a, aux yeux du groupe, un caractère sacré...

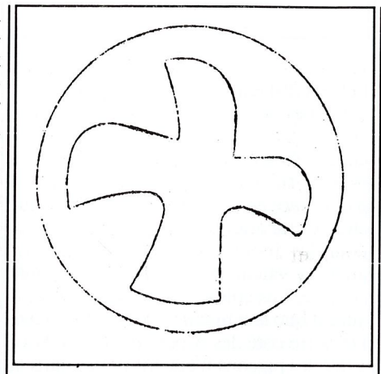
Envisagé sous son aspect religieux, le totem a certainement aidé à l'unification de la tribu dont les membres se croient liés à lui ou... croient même en être les descendants : les Iroquois pensaient qu'ils étaient nés, à l'origine, de l'union de femmes avec des ours, des loups et des daims.

Avec le temps et en se laïcisant, le totem s'est abaissé au rang de mascotte ou de simple emblème, tels le lion ou l'aigle, figures héraldiques que l'on retrouve dans les armoiries de certains pays.

Des auteurs n'hésitent pas à affirmer que la colombe, le poisson, l'agneau..., dont on trouve trace dans les premiers âges du christianisme ne seraient en fait que les restes de cultes totémiques.

Il est certain que dans la majorité des cas, cet animal est tabou, c'est-à-dire défendu, intouchable ; il ne peut être mangé que dans certaines circonstances et seulement dans une cérémonie de caractère religieux qui consiste à manger le dieu.

(**) Entre tous les animaux, il semble normal que le pigeon ait une résonnance sacrée accentuée puisque son histoire se confond avec la préhistoire, des fossiles des colombidés ayant, en effet, été découverts dans de nombreuses régions du globe. Il faut cependant atteindre l'antiquité pour retrouver la trace de cet oiseau — très répandu dans les zones de climat tempéré et tropical — à travers la lecture des textes anciens, les arts picturaux et plus spécifiquement les mosaïques asiatiques — où il est souvent représenté. L'espèce la plus célèbre demeure cependant le pigeon blanc qui, sous le nom



moins prosaïque de colombe est respecté en certains lieux d'Asie ou du Moyen-Orient. Strictement protégé dans des endroits où il a même le droit de nicher dans les temples sacrés, il est d'ailleurs offert en sacrifice à de cruelles divinités.

(*) Cf. Will Durant : "Histoire de la Civilisation / Notre héritage oriental".
(**) Cf. Les animaux dans la vie : le pigeon-paon : article de Camille Olivier.
(1) Le mot n'est donc pas employé ici dans le sens de :
— Freud (Psychanaliste) qui avec son imagination très particulière pensait que le totem n'est que le symbole transfiguré du père, révéré et haï pour sa toute puissance et, par vengeance tué et mangé par ses enfants.
— Durkheim (sociologue) qui croyait que le totem était le symbole du clan, vénéré et haï (par suite tenu pour sacré et impur) par l'individu en raison de son omnipotence et de sa tyrannie et que l'attitude religieuse n'était à l'origine que sentiment de l'individu envers le groupe disposant de l'autorité.

Il est intéressant de noter dès à présent que la Colombe n'est pas d'une quelconque couleur.

Si d'un point de vue scientifique le blanc est l'union de toutes les couleurs, il célèbre dans la vie des hommes la réunion de parents et amis ; il est au plus intime de la fête : baptême, communion, mariage..., voire enterrements chez les Noirs Américains. Le blanc désigne la virginité, la pureté, la joie, la candeur. Allié au bleu, il désigne la royauté. La fleur de Lys est blanche.

Avec Pablo Picasso, le drapeau blanc des pourparlers va s'envoler dans le ciel sous la forme d'un oiseau de paix. Le peintre de Guernica immortalisera cet emblème qui sera repris par des sociétés humanitaires internationales.

A n'en pas douter, notre civilisation a profondément été marquée par le Christianisme au point que ceux-là mêmes qui veulent s'en détacher en subissent encore, malgré eux, les effets, les prolongements,... ne serait-ce que dans leurs schémas mentaux. La notion radicalement chrétienne de "personne humaine" est là pour l'attester. (Cf. Gabriel Marcel / Emmanuel Mounier...).

En fait, nous pouvons affirmer que nous pensons en chrétiens sans en avoir la foi.

Qu'évoquait alors, dans les temps anciens, l'image de la colombe ? Les livres canoniques de la Bible sont encore là pour nous le signifier. Aucun colombiculteur, à plus forte raison le croyant, ne doit en ignorer l'existence.

Il n'est pas question de faire ici le sermon ni de procéder à une exégèse subtile qui poserait les fondements d'une recherche théologique savante. Fidèle à mon attachement pour l'école de pensée de la Redaktiongesechichte, je vous propose de découvrir le texte en lui-même, à plat, horizontal, et de répondre à la question : ***Qu'est-ce que la Colombe pour la Bible ?(*)***

La Genèse qui n'est pas le plus ancien livre même s'il est placé au début nous apprend que la gent ailée a été créée le cinquième jour. Le premier récit de cette création de source "sacerdotale" (Gn 1/20-23) exprime la volonté de Dieu : *"Que des oiseaux volent au dessus de la terre contre le firmament du ciel..."*, *"que les oiseaux multiplient sur la terre"*. Le deuxième récit (Gn 11/18-19) de source yahviste apporte une intention particulière à l'abondance de vie : *"Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Il modela encore du sol toutes les bêtes sauvages et tous les oiseaux du ciel"*. L'homme participe à la continuité de l'acte créateur puisqu'il doit leur donner un nom particulier, c'est-à-dire les connaître le plus intimement possible : *"Dieu les amena à l'homme pour voir comment celui-ci les appellerait : chacun devait porter le nom que l'homme lui aurait donné"*.

Va suivre une classification d'ailleurs

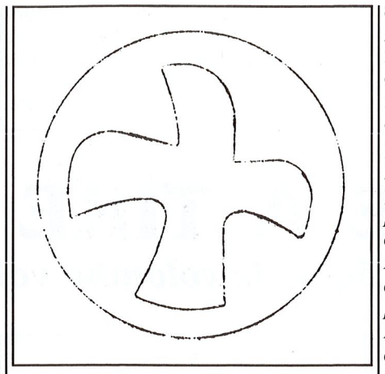
empirique, l'identification de plusieurs animaux restant parfois incertaine. Les animaux sont divisés en deux classes : les purs sont ceux qui peuvent être offerts à Dieu, les impurs, ceux que les païens consacrent à leurs faux dieux ou qui paraissent répugnants ou mauvais à l'homme. Ce qui est mauvais pour l'homme est censé déplaire à Dieu. Il faut les séparer : Lévitique (XX/25-26) : *Mettez donc la bête pure à part de l'impure. L'oiseau pur à part de l'impur. Ne vous rendez-vous pas vous-mêmes immondes avec ces bêtes, ces oiseaux"*. Pour ne pas se souiller en mangeant ou en offrant des oiseaux impurs, l'homme doit donc garder en mémoire ceux auxquels il ne doit pas toucher : (Lv XI/13) *"Voici parmi les oiseaux, ceux que vous tiendrez pour immondes ; on n'en épargnera pas, c'est chose immonde : le vautour griffon, le gypaète, l'orfraie, le milan noir, les différentes espèces de milans rouges, toutes les espèces de corbeau, l'autruche, le chathuant, la mouette et les différentes espèces d'éperviers, le hibou, le cormoran, la chouette, l'ibis, le pélican, le vautour blanc, la cigogne et les différentes espèces de hérons, la huppe, la chauve-souris (1)"*.

(*) J'ai utilisé deux traductions : celle de la Bible de Jérusalem (Cerf).
Celle d'André Frossard, "En ce temps-là la Bible" (Hachette). Que le lecteur qui a l'habitude de se référer à Crampon ou à Osty ne soit pas étonné des légères différences dans la forme.

(1) On retrouve cette liste dans le Deutéronome (XIII/11-18) avec l'adjonction de ce petit mammifère aux oiseaux.

Les autres, les oiseaux purs, ne restent purs que si on les tue. Tout volatile trouvé "crevé" peut, à la rigueur, être consommé par un visiteur étranger ou cédé à l'exportation, Dt XIII/21.

Bien qu'ils soient impurs, ces oiseaux ont droit de cité dans la création déchue à cause de la faute de l'homme. Noé les sauvera tous (Gn VII/2,VI/20) à la nuance près qu'il devra prendre *"un couple de chaque impur et sept oiseaux purs"*. A la fin de l'inondation, à la décrue, Noé sent qu'il y a encore du danger. Seuls sont visibles les sommets des montagnes. Le patriarche lâche un corbeau, oiseau impur et... NOIR, Gn VIII/6. Après le va-et-vient du corbeau, Noé risque une colombe. Ce premier lâcher n'est pas concluant : *"la colombe, ne trouvant pas un endroit où poser ses pattes revint vers lui dans l'arche"*. Une deuxième tentative, plus fructueuse permet à l'oiseau blanc de rapporter "dans le bec un rameau tout frais d'olivier". Ce n'est que la troisième fois, lorsque la colombe ne reviendra pas, que le déluge sera terminé, l'oiseau pouvant se suffire à lui-même. A sa sortie de l'arche, Noé (Gn VIII/20) offre en sacrifice d'action de grâces des oiseaux purs. Ainsi, les oiseaux paraissent-ils eux aussi comme



victimes sur l'autel de Yahvé. Il s'agit en fait exclusivement de tourterelles et de colombes, les seuls oiseaux domestiqués en Israël, à cette époque. Sauf cas particuliers, ils sont réservés pour l'holocauste et le sacrifice de péché à ceux qui n'ont pas le moyen de payer un animal plus cher. Cette attention touchante de la Loi pour les moins favorisés fait ressortir aussi la valeur de l'intention qui seule compte. Les colombes du pauvre valent autant que le taureau ou le bouc du riche. De notre côté des Alpes, avant le 4 Août 1789, les pigeons n'étaient-ils pas dans la panoplie des seigneurs ?

L'un des plus anciens et plus curieux rites d'alliance est précisé en Genèse XV/1-21, lorsque Yavhé demande à Abram, le futur Abraham, d'aller lui *"chercher une génisse de trois ans..., une tourterelle et un pigeonneau"*. Les animaux seront partagés en deux, pas les oiseaux. Yavhé manifestera sa présence et son accord en passant entre les animaux partagés et disposés sur deux lignes sous l'apparence d'un four fumant et de brandons de feu. Jérémie (XXXIV/18) atteste également l'existence de ce vieux rite qui veut que si l'engagement est transgressé, le sort fait aux victimes s'abattrait sur le contractant. (*)

Le lévitique s'étend longuement sur les sacrifices d'animaux en général et d'oiseaux en particulier. 1/14-17 : *"Si son offrande consiste en un holocauste d'oiseau, il offrira tourterelle ou pigeon. Le prêtre l'offira à l'hôtel, et, en pinçant le cou, il arrachera la tête qu'il fera fumer à l'autel ; puis le sang en sera exprimé sur la paroi de cet autel. Il en détachera alors le jabot et les plumes afférentes ; il les jettera du côté Est de l'autel, à l'endroit où l'on dépose les cendres grasses. Il fendra l'animal en deux moitiés, une aile de part et d'autre, mais sans les séparer. Le prêtre fera alors fumer l'animal à l'autel sur le bois placé sur le feu. Cet holocauste sera un mets consumé en parfum d'apaisement à Yavhé"*. L'holocauste est un sacrifice d'action de grâces et se distingue du sacrifice expiatoire. Si le déroulement de la cérémonie sacrificielle est réglé dans ses moindres détails, il en est de même des circonstances qui font que l'on doit offrir réparation à Yavhé. En cas de péché, l'homme riche doit immoler du gros bétail. Par contre, l'homme du peuple, *"s'il n'a (même) pas les moyens de se procurer une tête de petit bétail (brebis ou chèvre), il amènera à Yavhé en sacrifice de réparation pour le péché qu'il a commis deux tourterelles ou deux pigeons, l'un en sacrifice pour le péché, l'autre en holocauste"*, Lv V/7-8. *"Celui qui est vraiment pauvre, l'indigent qui n'a pas les moyens de se procurer deux tourterelles ou deux pigeons, amènera à titre d'offrande pour le péché commis un dixième de mesure de fleur de farine..."* Lv V/11. La colombe est offerte pour réparer le péché mais aussi pour purifier la femme en retour de couches. Le sang de la victime purifie le flux de sang menstruel. Il est toujours question d'un ou deux pigeons mais parfois de pigeonneaux, de deux petites colombes. Tout ce qui touche à la fécondité, les menstrues, l'accouchement et même la blennoragie, l'épanchement séminal masculin sont

(*) Les pratiques pseudo-magiques se retrouvent bien après Jésus-Christ. Aux alentours de 1589, le mage Ruggieri prédisait l'avenir à Catherine de Médicis au moyen de son fameux miroir. Il usa pour écrire des formules magiques sur la surface du miroir d'un sang de pigeon mâle, l'égouttant minutieusement, ne s'interrompant que pour verser dans la cassolette une pincée de safran. (Cité par Georges-Imann-Gigandet).

considérés comme une perte de vitalité pour l'individu (*) qui doit, par certains rites rétablir son intégrité et son union avec Dieu : Lv XV/13 *"Quand cet homme atteint d'écoulement en sera guéri, il comptera sept jours pour la purification. Le huitième jour, il prendra deux tourterelles ou deux pigeons et viendra devant Yavhé, à l'entrée de la tente pour les remettre au prêtre"*. On utilise également des oiseaux vivants pour la purification des lépreux (Lv XIV/3-7) ainsi que pour la lèpre des maisons (moisissures) (Lv XIV/49-53). Le prêtre qui constate la guérison *"ordonne d'immoler un oiseau sur un pot d'argile au dessus d'une eau courante. Quant à l'oiseau encore vivant, il le prendra ainsi que le bois de Cèdre, le rouge de cochenille, l'hysope, et il plongera le tout (y compris l'oiseau vivant) dans le sang de l'oiseau immolé au dessus de l'eau courante. Il fera alors sept aspersions sur l'homme à purifier de la lèpre et, l'ayant déclaré pur, il lâchera l'oiseau vivant dans la campagne"*. La lèpre étant la manifestation extérieure du péché de l'âme est considérée comme très grave puisqu'elle ruine l'individu entier. Huit jours après la constatation de la guérison, il faudra encore offrir deux pigeons et au moins un agneau, cette fois-ci sans aucune déro-

gation, même pour le miséreux. Notons que la traduction de Saint-Jérôme, la Vulgate, emploie le terme précis de "passereau" au lieu du terme vague "oiseau". Cela laisse encore un grand choix du corbeau à l'alouette. Dans les autres traductions, on trouve plus généralement "l'oiseau", ce qui permet d'admettre ceux dont l'usage est plus familier et notamment la colombe sans que pour une fois, elle soit ici exigée. Ce n'est donc pas la nature même des oiseaux qui semble essentielle pour ces rites étranges.

La question de l'art est aussi passée en revue. Le Deutéronome (IV/16-19) prescrit : *"Veillez attentivement sur vos âmes de peur que vous ne transgressiez la loi et que vous ne fassiez une image taillée, une représentation de quelconque idole, la figure d'un homme ou d'une femme, la figure d'un animal qui soit sur la terre, la figure d'un oiseau qui vole dans les cieux"*. Cette interdiction est une mesure de protection. Moïse et Salomon l'outrepasseront, l'un avec les chérubins du tabernacle, l'autre avec les animaux du temple. Aucune équivoque cependant puisque ces créatures étaient représentées dans des endroits où était rendu le culte au seul vrai Dieu. L'art aura le droit de s'exprimer tant qu'il sera d'inspiration divine et basé sur le principe même de la liturgie, un art rendu possible par l'incarnation de l'image du Père, la seule véritable icône, le Christ (Cf. Saint-Paul). Des pères de l'Eglise, des conciles se déclareront contre l'abus de l'emploi de la colombe pour manifester la visibilité de l'Esprit-Saint. (**).

Un symbole n'est durable et crédible que s'il s'appuie manifestement sur les écritures saintes. Ce n'est pas le cas de la colombe. Un deuxième argument réside dans le fait qu'en aucun cas l'ancienneté et l'ampleur de l'emploi de tel ou tel symbole ne justifie son orthodoxie. C'est son accord avec la révélation qui doit le lui permettre, Ecriture et Tradition (***).

Place à la poésie avec le cantique des cantiques. La colombe signifie tantôt l'épouse, l'aimée..., d'une façon globale, tantôt une partie d'elle-même les yeux.

(*) On retrouve cette croyance dans l'Hindouisme et dans le Yoga Tantrique. La perte du semen ou "bindou" affaiblit l'homme. Celui qui sait se contenir peut parvenir au réveil du serpent "Koundalini" qui est lové au bas de la colonne vertébrale. (Cité par Mircéa Eliade / Payot / Le Yoga, immortalité et liberté).

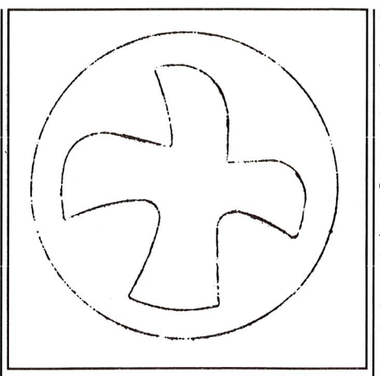
(**) Je n'ai pas encore pris le plaisir de compiler la masse de documents que je possède sur le sujet.

(***) Léonide Ouspensky dans son ouvrage "La théologie de l'Icône" (Cerf) s'étend sur plusieurs pages à propos de la colombe et du Saint-Esprit.

LES YEUX : • de l'épouse :

1er poème/15 *"Que tu es belle, ma bien aimée, que tu es belle ! Tes yeux sont des colombes"*.

3e poème IV/1 *"Tes yeux sont des colombes derrière ton voile"*.



• de l'époux :

4e poème/12 *"Ses yeux sont des colombes, sur l'eau d'un bassin, se baignant dans le lait posées sur un océan"*.

(Une mosaïque romaine du 1er siècle au Musée Condée de Chantilly représente des colombes qui, lavées dans du lait, se posent près de la plénitude des eaux).

L'ÉPOUSE : 2e poème : v 14

Le bien aimé dit : *..."Ma colombe, cachée au creux des rochers en des retraites escarpées..."*

2e poème / 13-14 :

"Lève-toi mon amie, ma beauté, viens ! Ma colombe du creux des rochers, ma colombe au nid dans la muraille, montre-moi ton visage".

4e poème, v 2 :

"ouvre-moi, ma sœur, mon amie, ma colombe, ma parfaite".

5e poème, v 9 :

"Unique est ma colombe, unique ma parfaite".

Le cantique des cantiques entre dans le genre littéraire de l'époque. Le papyrus Egyptien Harris 500, en provenance du Rameseum à Thèbes, est dans le même style :

"La voix de la colombe se fait entendre, elle dit : «la terre s'éclaire, quelle est ta route. Ah ! laisse, oiseau, tu me fais reproche...»" (*)

Dans la poésie, la colombe est symbole de grâce et de pureté. Elle donne un accent, une résonnance assez tendre.

Dans les Psaumes, elle est semblable au fidèle que l'on pourchasse : Psaume 55(54)/7 : *"Qui me donnera des ailes comme à la colombe, Que je m'envole et me pose, /8 Voici, je m'enfuirai au loin, je gîterais au désert"*.

Psaume 124 (123) : *L'âme du fidèle est "comme un oiseau qui s'est échappé de l'oiseleur"*,

alors que l'attitude de Dieu par rapport au fidèle est aussi celle d'un oiseau :

Psaume 91/90 : Sous les ailes divines : *"lui te dérobe au filet de l'oiseleur qui cherche à détruire, lui te couvre de ses ailes, tu trouveras sous son pennage un refuge"*.

La colombe ne symbolise pas seulement l'individu mais le peuple entier. Le psautier (Ps 67-68) l'atteste :

"Alors vous reposiez dans les murs de l'enclos.
Des ailes de colombe se couvraient d'argent,
Sur leurs plumes l'éclat de l'or vert ; Là des pierreries comme neige au Mont Sombre".

Le prophète Osée a un réflexe identique : VII/11 *"Ephraïme est une colombe naïve et sans cervelle"*. La colombe effarouchée qui vole en tous sens pour échapper au chasseur, image des oscillations politiques d'Israël entre l'Egypte et l'Assyrie.

XI/11 *"Ses fils accourront de l'Egypte, comme une colombe, au pays d'Assur"*.

La tradition vivante d'Iraël va dans le sens d'Osée. Ainsi un Targum (commentaire araméen de l'Ecriture) paraphrase le titre du psaume 55 (Hébreu 56) : *"la colombe des cieux lointains". De David-Miktam. Quand les Philistins s'emparèrent de lui à Gat.* Le Targum précise alors : *"louange pour la communauté d'Israël comparée à une colombe silencieuse"*.

Dans le Talmud de Babylone, on peut lire à propos des phylactères ou petits étuis contenant sur des lambeaux de parchemin des passages de la loi (Pentateuque).

Elisha sortit dans la rue en les portant ; un questeur le poursuivit et il arriva que ses phylactères se transformèrent en ailes de colombe. Et l'auteur de préciser : *"De même que la colombe est protégée par ses ailes, ainsi Israël est protégé par les commandements"*. (*)

Aussi bizarre que cela paraisse, le prophète désobéissant et rebelle, Jonas, le fameux Jonas de la baleine qui préfigure le séjour du Christ au tombeau, porte un nom spécial : en Hébreu, Jonas signifie *"Colombe"*. Il est un autre homme qui portera ce nom : c'est l'apôtre Pierre, futur chef de l'Eglise : Jésus, s'adressant solennellement à lui, dit : *"Heureux es-tu, Simon, fils de Jonas"*... (Matthieu XVI/17). Le relais spirituel est passé au fils de la colombe !

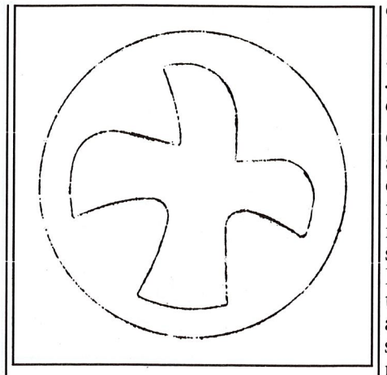
A l'inverse des citations vétéro-

testamentaires, le Nouveau Testament est moins riche en allusions à la colombe.

(*) Cf. "Le cantique des cantiques" Tournay (Cerf).
"Les chants d'amour de l'Egypte ancienne" S. Schott (Maisonneuve).
(**) Cité par J.-P. Charlier, O.P.

Le comportement néo-testamentaire dérive en droite ligne de l'Ancien Testament. Lors de la présentation de Jésus au Temple, Marie se soumet donc à la loi commune en faisant apporter au prêtre un couple de tourterelles ou deux jeunes colombes afin que se réalisent la purification des relevailles (*) et la consécration de *"tout premier-né... au Seigneur"* Luc II/22-28. Marie pratique l'offrande du pauvre. Nous en avons parlé plus haut.

C'est la représentation picturale du baptême de Jésus qui va semer le plus de confusion et faire admettre que la colombe est le symbole du Saint-Esprit alors qu'il n'y a aucun fondement scriptuaire. De nos jours encore persiste ce malentendu que l'on retrouve par exemple sur le rétable du XVI[e] de l'Eglise de Grambois dans le Vaucluse, sur le vitrail composé par Frère Eric et exposé dans l'Eglise de la Réconciliation de Taizé ; la croix pectorale de cette communauté protestante qui attire les jeunes chrétiens du monde entier est une croix ou une colombe ? Il y a aussi le baptistère de l'Eglise de Moutiers, en Suisse, dont la vasque a la forme



d'une colombe. Ces petites ambiguités ne me gênent pas car elles ne sont pas une question de foi.

Quelle est exactement la position des évangiles ?

Matthieu IV/16 : *"Aussitôt baptisé, Jésus remonta de l'eau ; et voici que les cieux s'ouvrirent : il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui".*
Marc I/10 : *"Au moment où il remontait de l'eau, il vit les cieux se déchirer et l'esprit comme une colombe descendre sur lui".*
Luc III/...21-22... *"et au moment où Jésus, baptisé lui aussi, se trouvait en prière, le ciel s'ouvrit, et l'esprit descendit sur lui sous une forme corporelle,* ***tel*** *une colombe.*
Jean I/34 : *"Et Jean (Le Baptiste) déclara : J'ai vu l'Esprit (tel une colombe)(*) descendre du ciel et demeurer sur lui".*

Comme je le précisais dans un précédent article, c'est la façon de descendre qui est décrite et non la substance de l'Esprit qui ne se manifeste jamais sous une apparence aux contours précis. Il est dans le souffle du vent, dans l'eau, dans le feu. Le traducteur de Luc ne s'y est pas trompé : "tel" est au masculin et non pas au féminin comme cela devrait être s'il se rapportait au groupe "forme corporelle". Il ne s'agit donc pas de faire un contre-sens comme Pilate le fera à propos de la royauté de Jésus, comme Saint-Jérôme qui affublera Moïse de Cornes sous prétexte que des rayons lui sortaient du front comme des cornes.

Le premier des synoptiques est explicite puisqu'il déclare nettement : *"descendre comme une colombe".* Il s'est donc passé quelque chose de visible : le ciel et la terre ont été reliés. Qui pouvait mieux le faire que l'Esprit à la façon de la Colombe ?

Robert JEAN

(*) Se reporter à la miniature peinte par Pol Limbourg sur un manuscrit du XV[e] siècle, Musée de Condé, collection des "Très riches heures du Duc de Berry").

LE COIN DES PETITES ASTUCES

Cette année, je vais m'y prendre différemment pour attribuer une bague à mes pigeons. Jusqu'à aujourd'hui, dès qu'un pigeonneau était suffisamment développé, je le baguais avec la première bague (de bon calibre et millésime) qui me tombait sous la main. Puis, je notais le numéro sur la fiche de case des parents avant de le recopier sur mon registre d'élevage.

Si, pour une raison ou pour une autre, une ou plusieurs fiches avaient disparu, j'aurais été bien ennuyé pour redéfinir (avec 100% de succès) l'origine ou la parenté de tous les jeunes de l'année.

Il y a un moyen bien simple pour se prémunir d'un tel incident. Je vous livre mon petit secret et j'espère qu'à votre tour, vous saurez et prendrez la peine et le temps de nous communiquer vos recettes.

Il suffit de consacrer une dizaine (au moins) à chaque reproducteur. Enfilez toute une dizaine sur un morceau de câble électrique et suspendez chaque dizenier soit sur un panneau portant le numéro des cases ou des couples, soit, à la suite, aux cases mêmes de vos reproducteurs. Pour mémoire, toute dizaine commence à ...1 et se termine par le zéro de la tranche supérieure :
01 à 10 ; 11 à 20 ; 21 à 30 ; 31 à 40 ; 41 à 50 ; 51 à 60 ; 61 à 70 ; 71 à 80 ; 81 à 90 ; 91 à 00.
(Si vous avez plus de 10 couples, le chiffre des centaines interviendra pour différencier les dizaines entre elles).

Au fur et à mesure de la production, vous baguerez les petits de chaque couple avec les bagues qui leur ont été attribuées par case, en commençant par le 1 pour le premier petit et ainsi de suite.

En principe, une dizaine par couple convient puisqu'il faut tenir compte : des œufs clairs, de la période de désaccouplement d'où perte de temps dans tel ou tel accouplement, des conditions climatiques, de la maladie... qui entraînent la mortalité des pigeonneaux au plateau, des expositions et de la fatigue qu'elles occasionnent, etc...

De toute façon, si une dizaine c'est trop étroit, vous pouvez en mettre deux qui se suivent par couple du moins pour ceux qui élèvent très bien. A vous d'adapter la méthode si vous l'adoptez !

Quels sont les avantages de mon système ?

Tout d'abord, si vous oubliez de noter une fois en passant le numéro d'un petit, vous serez à même de retrouver la provenance de ce sujet. Par exemple : le N° SNC 78 B **126** provient bien de la case N° 3 puisque ce couple avait la dizaine allant de (1) 21 à 1 (30), ces numéros ayant été notés au préalable sur la fiche de case ou le registre. Le 126 est donc le sixième petit de ce couple. Ce pigeon n'est donc pas antérieur au mois de Mars puisqu'un couple ne peut avoir que deux petits par mois au plus. Tous ceux qui portent le numéro de sa dizaine sont ses frères et sœurs. J'en suis certain même sans regarder mon fichier. Voici donc ce que vous pourrez déduire de chaque pigeon, rien qu'avec sa bague : le couple d'où il provient, son ordre de naissance, sa tranche d'âge probable, ses collatéraux, (les trois dernières choses, autant que vivront les pigeons sans encombrer sa mémoire).

De plus, au premier coup d'œil, vous saurez quel est le couple qui a le mieux produit ou celui qui est le plus en retard. Le veau des bagues, le nombre restant dans chaque case fournira la preuve, la reproduction de chaque couple. Je signale pour finir que cette méthode fait dépenser quelques bagues de plus puisqu'une dizaine entamée par couple ne sera pas terminée par un autre sous peine de fausser le système.

Si vous en êtes à quelques centimes près, inutile d'élever des pigeons Fantaisie ou alors économisez sur l'essence, l'alcool, le tabac... et achetez à votre club les quelques dizaines de bagues nécessaires à l'application de cette méthode qui est plus difficile à expliquer qu'à pratiquer. Essayez au moins une fois !

Il va sans dire que cette astuce ne remplace pas une notation sérieuse de tous les détails sur un fichier ou un livre de "pedigree" (1). Je la qualifie "d'en cas" ou de "pis-aller". Elle est pratique et évite de fastidieuses références surtout lorsqu'on est pressé et qu'on a besoin d'un renseignement sur place.

Robert JEAN.

(1) "pedigree" (1828) = mot anglais employé pour la première fois dans le "Journal des Haras". Il s'agit très certainement d'une altération du Français "pied de grue", d'après une marque de trois petits traits rectilignes dans les registres anglais pour les degrés généalogiques.
Toujours en 1828 et dans le même "Journal des Haras", un autre mot anglais était inventé à partir de l'ancien français "desport", même sens, de l'ancien verbe se "déporter", s'amuser. Ainsi donc le vocable "sport" est un mot anglais... venu de France ! Il signifie : jeu-amusement. En 1823, il existait dans le diorama sportman et a donné naissance à d'autres mots : sportif (31 Déc. 1862), antisportif (1911) et sportivité (1920).
Je pense que beaucoup de défenseurs de la langue française ignorent la diachronie du vocabulaire. Au lieu de nous ennuyer avec leur esprit de clocher forcené, ils feraient mieux d'opter pour une pluralité des langues. Sans diversité du langage, jamais la pensée ne pourra se nuancer et se diversifier. En somme, les Anglais ne font que nous rendre ce que nous leur avons prêté. Qu'on se le dise !

TRIBUNE LIBRE

A propos des juges "spécialisés"

C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance du "SPÉCIAL QUEUE DE PAON" et je félicite tous ceux qui ont participé à sa réalisation et en particulier notre excellent ami et juge René JEAN.

Il a déjà été beaucoup dit et écrit à propos des juges "spécialisés". En théorie il n'est pas possible d'être contre, mais chaque juge n'est-il pas "en théorie" un spécialiste ? Bien entendu il est bien difficile de connaître dans le moindre détail toutes les races. Il nous est fait un devoir d'être capable d'interpréter objectivement le standard de chaque race. Quel est le juge qui un jour n'a pas été dans l'obligation de porter un jugement sur une race qu'il n'avait jamais vue, uniquement avec sa "bible" ? Le jugement ne sera pas aussi "pointu" que s'il s'était agi de sujets élevés depuis des années par le juge, mais ne sera pas forcément mauvais.

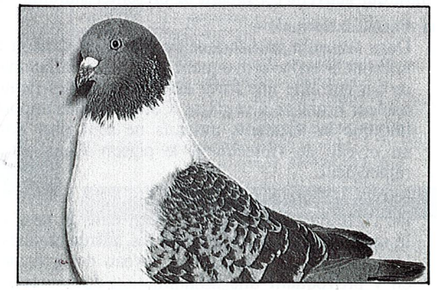
Je rejoins tout à fait René JEAN, quand il s'agit de championnat ou de classes nombreuses dans de grandes expositions. Mais dans ces cas-là les organisateurs ou les clubs doivent être en mesure de connaître les capacités des juges invités. En outre il est un devoir pour les clubs spécialisés de former des juges qui connaîtront sur le bout des doigts chaque partie et chaque plume de la race en question. Le juge doit avoir envie de pouvoir apprécier au fil des ans une nouvelle race de façon approfondie. Ce n'est pas toujours facile. Certains organisateurs ont par avance des idées très arrêtées sur tel ou tel juge et ne veulent pas entendre parler d'autres même si ces derniers se proposent et donc se sentent capables d'apprécier telle ou telle race. Parfois les juges retenus sont alors critiqués par les mêmes organisateurs... il ne sera que rarement possible qu'un juge apprécie avec le même bonheur toutes les races. Il y en a que l'on "sent" et d'autres pour lesquelles malgré tous nos efforts nous semblent globalement identiques. Déjà si l'on fait un effort pour approfondir et "se spécialiser" dans les races que "l'on a dans l'œil", un grand pas sera franchi. Mais pour celà il faut que les clubs ouvrent leurs portes à d'autres juges déjà qualifiés des nouveaux qui souhaitent s'intéresser à une race de façon particulière. A partir de ce moment-là nous aurons déjà bien avancé.

Réponse à : "Eleveurs ou exposants"

"par J. GUILLOIS"

Depuis de nombreuses années les questions soulevées dans cet article font régulièrement surface ! Je comprends très bien les réactions de chacun, qu'il soit débutant, donc "non éleveur" et se passionnant tellement déjà, souhaite exposer des sujets achetés ou qu'il soit éleveur qualifié et ne soit pas satisfait de se voir souffler un G.P.H. par un sujet "venu" d'ailleurs. Mais n'est-ce pas avant tout l'animal qui compte ? et celui qui systématiquement achète pour exposer sous son nom des animaux de choix pour avoir des prix ne se trompe que lui-même... D'autres, croyez-moi, font des gestes beaucoup plus vilains, par exemple en changeant les bagues, en particulier pour les sujets à pattes emplumées... L'un de ces petits rigolos s'était amusé à la lecture de mon jugement qui mentionnait "bon jeune mais qui gagnerait à s'élargir" alors qu'il s'agissait d'un sujet adulte venu d'Allemagne et rebagué français. Ma réaction avait été celle indiquée ci-dessus...

Il serait pourtant simple de jouer le jeu et de laisser exposer librement à la seule condition de faire obligation pour les sujets achetés de mentionner le nom du naisseur ? Ainsi le plaisir de gagner pourrait toujours consoler l'exposant mais la publicité et l'honneur reviendraient à l'éleveur comme celà se fait en cynophilie. Je suis connu dans ce domaine dans le monde entier, et non seulement celà ne me chagrine pas que d'autres glanent des lauriers avec mes sujets mais au contraire j'insiste beaucoup pour que chaque acheteur présente l'animal qu'il achète ! Celà doit être possible avec le numéro de bague et cette polémique trouverait enfin un heureux dénouement.



LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE

"LA SALMONELLOSE"

par le Docteur **P. RENSON** "Les Amis du Pigeon"

"La salmonellose" encore appelée "paratyphose", "mal d'aile" ou "boiterie".

Il existe en effet bien des symptômes communs à ces deux maladies et c'est pourquoi bien trop peu d'éleveurs encore ont des difficultés à faire la différence entre ces deux pathologies pourtant bien distinctes. Contrairement à la paramixovirose qui était due à un virus, la paratyphose, elle, est due à une bactérie : "la salmonelle".

1. BACTÉRIE - PROPAGATION DE LA MALADIE.
Cette maladie présente différents tableaux cliniques, selon la nature des organes atteints. Elle est grave chez les pigeonneaux où elle se répand sous forme épidémique en provoquant une forte mortalité.

Les pigeons qui survivent à la maladie deviennent souvent porteurs de la bactérie et continuent à l'excréter sans présenter les signes de la maladie. Ces pigeons constituent donc un danger permanent pour tout élevage et surtout pour leur progéniture.

Les salmonelles se développent principalement dans l'intestin. Ces bactéries, grâce à un flagelle, (petit cil mobile), peuvent se mouvoir par leurs propres moyens dans les milieux humides.

Elles sont présentes dans les fientes, la bouillie du jabot, la salive et les œufs infectés.

Ce sont les animaux porteurs de germes et apparemment sains qui sont responsables de la propagation de la maladie.

Les animaux s'infectent principalement :
a) par l'eau de boisson contaminée, la becquée des jeunes, l'inhalation de poussière porteuse de germes (transmission orale).
b) l'embryon peut être contaminé au niveau de l'appareil génital de la femelle, c'est en effet un des endroits où la bactérie se loge préférentiellement (transmission ovarienne).
c) grâce à leur mobilité les salmonelles peuvent passer à travers les pores de la coquille d'œuf (infection congénitale).

En définitive la transmission de la maladie est surtout due à l'introduction de nouveaux sujets porteurs de la bactérie.

2. SYMPTÔMES ET ÉVOLUTION DE LA MALADIE
On distingue selon la localisation de la maladie quatre formes, qui peuvent cependant se présenter simultanément.

a. **Forme intestinale**
Dans l'intestin les salmonelles pénètrent dans la paroi intestinale en y provoquant une forte inflammation, ce qui entraîne une forte diarrhée avec des fientes de couleur brunâtre à verdâtre. Cette diarrhée importante fait que les éléments nutritifs ne sont plus résorbés au niveau de l'intestin et le pigeon s'amaigrit alors rapidement.

b. **Forme articulaire.**
De l'intestin, les bactéries passent dans le sang et via le sang, sont acheminées vers les autres organes. Les bactéries peuvent se fixer au niveau des articulations en y provoquant une inflammation douloureuse. Ces articulations gonflent alors et cela se traduit soit par une aile pendante soit par une patte relevée soit les deux ensemble.

c. **Forme organique.**
Les salmonelles se propagent également dans les autres organes, tels le foie, les reins, la rate, le cœur, le pancréas et les organes génitaux.
Il ressort peu de symptômes caractéristiques de cette forme organique, si ce n'est la diminution rapide des forces du pigeon et l'amaigrissement.

d. **Forme nerveuse.**
Cette forme est importante à signaler car comme vu au début de cet exposé la forme nerveuse de la paratyphose pourrait facilement se confondre avec la paramixovirose. En effet en pénétrant dans le cerveau et la moelle épinière les salmonelles engendrent de l'inflammation au niveau de ces organes et ceci se traduit par des perturbations de l'équilibre et des symptômes de paralysie.

3. ÉVOLUTION DE LA MALADIE.
L'évolution de cette maladie peut être lente (chronique), ou rapide et foudroyante (aigüe).

a) Forme aigüe : cette forme se rencontre surtout chez les jeunes pigeons et chez les vieux sujets affaiblis ;

b) Forme chronique : cette forme se développe surtout chez les pigeons adultes. Ils peuvent alors présenter les formes intestinales, organiques ou articulaires. La mortalité est moins élevée sauf pour la forme nerveuse.

4. COMMENT DIAGNOSTIQUER LA MALADIE ?
De grandes pertes pendant l'élevage, le dépérissement des jeunes, la diarrhée, l'aile pendante, des problèmes de pattes doivent éveiller les soupçons vis-à-vis de cette maladie. Le diagnostic de la maladie s'effectue par la recherche de salmonelles dans les fientes ou par la dissection de l'animal mort.
On peut également chercher la présence d'anticorps dans le sang de l'animal suspect, anticorps formés à la suite de l'infection.

5. TRAITEMENT.
Il faut éliminer les animaux atteints, il est en effet illusoire de vouloir guérir ces animaux qui en plus dans les rares cas de guérisons resteront porteurs de la bactérie.

Le traitement nécessite absolument l'isolement de la bactérie à partir d'un sujet malade ou mort de l'élevage infecté.

On fait ensuite en laboratoire une culture de ces bactéries et on détermine l'efficacité de différents antibiotiques sur cette culture.

L'antibiotique le plus efficace est alors retenu et employé pour traiter les pigeons malades.

Il existe également un vaccin produit artisanalement par multiplication de cette même bactérie isolée, cette dernière est multipliée puis rendue inoffensive (inactivée) par du formol et injectée au pigeon, qui va alors produire des anticorps anti-bactérien, mais les résultats de cette méthode sont aléatoires et encore très controversés.

En conclusion, la salmonellose est donc une maladie très grave mais vis-à-vis de laquelle on peut se prémunir avec un maximum de chances en respectant certaines règles tels que :

— l'isolement et l'élimination des sujets suspects
— nettoyage régulier des volières
— contrôle strict des pigeons nouvellement acquis
— hygiène de la nourriture
— élimination des petits rongeurs tels la souris qui peuvent être porteurs de la bactérie.

Docteur P. RENSON

PALMARES - PALMARES - PALMARES

ACHICOURT (62) - 6-7 Décembre 1986
323 cages pigeons

Grands Prix d'Honneur :
N° 527 M J. Roubaisien à M. LECADET Georges
N° 488 F J. Mondain Bleu barré à M. GUERY B.
N° 550 F J. Strasser Bleu barré à M. OTTEVAERE T.
N° 624 M A. Capucin Blanc à M. OBJOIS Bernard

ROCHEFORT-SUR-MER (17)
4 au 7 Décembre 1986
793 cages pigeons

Grands Prix d'Exposition Pigeons :
N° 599 F Frisé Milanais à M. BIZIERE-CHABROUX

Grands Prix d'Honneur :
N° 822 M Strasser Bleu uni à M. VINCENT Daniel
N° 1153 F Bagadais Bleu à M. VIDRY Yves
N° 1009 M Boulant Pie Rouge à M. QUETEL J.-J.

ARGENTON-SUR-CREUSE (36)
11-12 Février 1987
1286 cages pigeons

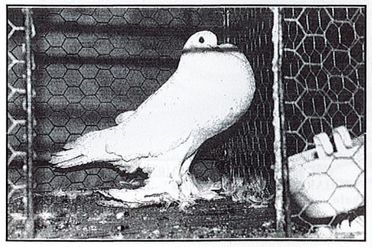
Grand Prix de l'Exposition :
N° 904 M Romain Fauve à M. CAYLA Jean-Paul

Grands Prix d'Honneur :
N° 724 F Mondain Meunier à M. RENAULT J.-Paul
N° 1067 M King Blanc à M. NICOLAS Robert
N° 1392 M Bouvreuil Archangel à M. LAFAIX Jérôme

MULHOUSE (68) - 7-8 Février 1987
1143 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 861 M Frisé Milanais à M. LACK Louis

Grands Prix d'Honneur :
N° 848 M Lucernois blanc à M. HATTSTADT Joseph
N° 940 F Cravaté Italien martelé à M. KIELWASSER
N° 1020 M Trembleur de Stargard à M. HEITZ Paul
N° 107 F Lynx de Pologne jaune maillé à M. JANET
N° 403 M Gier Bleu à M. PIETRAS Jean-Marie
N° 1128 F Voyageur à M. KAHLFUSS Alain
N° 191 M Bagadais Français blanc à M. HORNY D.
N° 757 M Boulant de Hesse Noir à M. MURA Denis
N° 505 M King Blanc à M. SCHULLER Christian



NATIONALE S.N.C. CHATELLERAULT 1985
G.P.H. BOULANT GANTOIS à M. CHAUMILLON

REIMS (51) - 13-15 Février 1987
999 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 1241 Volière Jeunes Lynx de Pologne bleu maillé à M. MARECHAL Jean-Marie

Grands Prix d'Honneur :
N° 989 M A. Carneau rouge à croupion blanc à M. COUDURIER François
N° 1091 F A. Cauchois Fleur de Pêcher sans bavette à M. GUELARD Serge
N° 1647 F J. Texan à M. MORETTE Florent
N° 1814 M A. Boulant de Sibérie blanc à M. STARCK
N° 1889 M J. Cravaté Chinois Jaune à M. CHARBONNIER Gérard.

DOLE (39) - 7-8 Février 1987
427 cages pigeons

Grand Prix Exposition Pigeons :
N° 706 M Queue de Paon Blanc à M. TROLY Jean

Grands Prix d'Honneur :
N° 368 F Carneau Rouge à M. LEMAITRE Alain
N° 566 F Lynx de Pologne bleu barré, vol, blanc à M. FAUVERNIER François
N° 734 M Schietti Maillé rouge à M. DUFRAIGNE H.
N° 588 M Strasser Noir à M. GRUHIER Christian

NONTRON (24) - 4-7 Décembre 1986
549 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition Pigeons :
N° 404 M Romain bleu à M. LAPORTE André

Grands Prix d'Honneur :
N° 339 F Mondain Bleu à M. BASTARD Louis
N° 591 M King Blanc à M. ROUSSY Jean
N° 492 F Texan à M. DELAVIE Daniel
N° 796 M Cravaté Italien argenté à M. GAUVIN G.

ROCHECHOUART - 28 Février - 1er Mars
859 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition Pigeons :
N° 707 M King Blanc à M. NICOLAS Robert

Grands Prix d'Honneur :
N° 550 F Mondain bleu barré à M. SERMADIRIAS
N° 1075 M Dragon bleu barré à M. SIMON Jean-Marie
N° 1099 Couple pigeons de Saxe à ailes colorées bleu à M. GUERIN Yves
N° 1002 F Texan à M. MAZIERE Charlie

MAZAMET (81) - 7-11 Novembre 1986
1050 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 1149 M African Owl dun à M. LIMACHER J.

Grands Prix d'Honneur :
N° 554 F Mondain Rouge à M. BERNARDINATTI J.
N° 781 C Strasser jaune à M. HOFFMANN Philippe
N° 863 F King Blanc à M. Marc Jean
N° 1063 M Bagadais divers à M. JOUGLA Jacques
N° 1075 M Boulant Français Meunier à M. ASTIER
N° 1130 F Etourneau Argenté écaillé à M. ROUANET
N° 1187 F Cravaté Chinois Jaune à M. BOUQUET C.
N° 1271 M Texan à M. PAULIN Michel



BOULANT DE SAXE PIE - Photo HUBER

MAZAMET
CHAMPIONNAT DE FRANCE DU TEXAN
261 sujets

1. M 1271 PAULIN Michel Ch. de France et G.P.H.
2. M 1298 BARBE Bernard
3. M 1260 BARBE Bernard
4. M 1329 JACQUET Jean-Louis
5. M 1326 MATHIEU Philippe

1. F 1390 MARTIN Gérard
2. F 1481 LEMARCHAND Daniel
3. F 1422 GLON Jean
4. F 1476 LEMARCHAND Daniel
5. F DELLA ZUANA D.

LE MANS C.A. Renault (72)
16-18 Janvier 1987
860 cages pigeons

Grand Prix du Président de la République :
N° 1095 M Capucin Tigré Noir à M. CHEVILLON R.

Grands Prix d'Honneur :
N° 762 F Mondain bleu barré à M. GILET Philippe
N° 1176 M Pigeon de Beauté Allemand à M. JUIN N.
N° 1128 M Boulant de Silésie Argenté à M. DEBON D.

SAINT-AVOLD (57) - 10-11 Janvier 1987
860 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 103 M J. Bagadais Français blanc à M. BALLEVRE Roger

Grands Prix d'Honneur :
N° 11 F Romain Bleu barré à M. WEBER Marc
N° 33 M Mondain Bleu barré à M. WEBER Marc
N° 167 M J. Exhibition Homer à M. FETTER Alain
N° 197 M J. Pigeon de Beauté Allemand à M. FETTER Alain
N° 237 M J. Damascène à M. DIEDA Jean-Michel
N° 347 M A. Poule Maltais Noir à M. BOUNEGGAR Hasnaoui
N° 360 M A. Schietti Bleu barré à M. DEMMERLE Emile
N° 387 M J. Schietti Crème à M. LAUER Francis
N° 408 F J. Schietti Blanc à M. LAUER Francis
N° 484 M A. Boulant de Saxe Pie Noir à M. DIEDA Adolphe
N° 493 F J. Boulant de Hesse Noir à M. DIEDA Adolphe
N° 577 F J. Bouclier de Velours rouge à M. LOZNIEWSKI Bruno
N° 614 M J. Tête de Maure Noir à M. DEMMERLE E.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67)
31 Janvier - 1er Février 1987
1926 cages pigeons

Grands Prix de l'Exposition :
N° 233 M J. Huppé de Soultz uni à M. MENGUS J.-L.
N° 1709 M J. Oigeon de Beauté Allemand à M. ZIMMERMANN Christian
N° 797 M A. Schietti Meunier barré à M. GRAUSS J.
N° 980 M J. Boulant de Poméranie blanc à M. SERTEL André
N° 1910 F A. Frisé Hongrois argenté à M. EBNER H.
N° 1482 Volière Queue de Paon bleu poudré à M. FRINDEL François

Grands Prix d'Honneur :
N° 41 M J. Cauchois maillé rouge à bavette à M. HERRMANN Pierre
N° 168 M J. Mondain Meunier à M. HANSS Joseph
N° 465 M J. Lynx de Pologne bleu maillé à vol blanc à M. BALTZLI René
N° 572 M J. Exhibition Homer à M. FRINDEL J.-L.
N° 650 M J. King Blanc à M. ZINCK André
N° 855 F A. Schietti Crème barré à M. GRAUSS J.
N° 1036 M J. Boulant de Saxe Pie Bleu à M. GASSER Fernand
N° 1157 M J. Boulant Pie Jaune à M. SCHNEIDER Kurt
N° 1296 F A. Boulant Amsterdam argenté à M. WANTZ Roger
N° 1327 M J. Bouclier de Velours noir à M. FORSTER Michel
N° 1433 M J. Capucin Jaune à M. GIL Alain
N° 1540 F A. Satinette bleuette à M. WECHSGAERTNER Pierre
N° 1600 M J. Culbutant Allemand à bec long Pie noir à M. GILLMANN Charles
N° 1650 F J. Rouleur Oriental noir à M. MISCHLER
N° 203 F A. Mondain Rouge à M. PECHE Hugues
N° 327 M J. Strasser bleu à M. BEYLER Jean
N° 421 F J. Strasser Noir à M. SCHILDKNECHT J.M.

Championnat National
des Pigeons de Beauté Allemands
135 cages pigeons

N° 1709 G.P.E. Bleu barré à M. ZIMMERMANN Ch.
N° 1722 Champion
N° 1754 Vice-Champion Bleu barré à M. OTT Clément
N° 1819 Champion Rouge unicolore à M. ZIMMERMANN Ch.
N° 1705 Vice-Champion Blanc unicolore à M. REY Albert
N° 1709 Champion Bleu unicolore à M. ZIMMERMANN Ch.
N° 1837 Vice-Champion autres variétés à M. KRAWCZYK J.-J.

BORDEAUX (33) - 13-14 Décembre 1986
1320 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition :
N° 1010 F Lynx de Pologne noir barré vol blanc à M. FAGOOT Christian

Grands Prix d'Honneur :
N° 562 F Montauban blanc à M. DAGUES Georges

N° 1023 F Strasser Bleu barré à M. REJON Robert
N° 1147 M Bagadais Blanc à M. TOUZEAU Alcide
N° 1176 M King Blanc à M. PETIT Jacques
N° 1465 F Heurté de Saxe Noir avec coquille à M. MESNARD Claude
N° 1308 F Capucin Blanc à M. LOPEZ Roger
N° 1389 F Cravaté Français rouge à M. RIPALDI R.
N° 1422 M Trembleur de Stargard rouge à M. LOPEZ Roger

GUEUGNON (71) - 24-25 Janvier 1987
959 cages pigeons

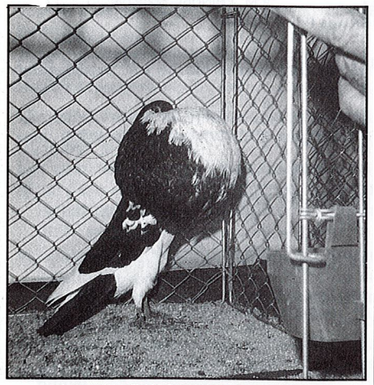
Grand Prix de l'Exposition :
N° 737 C. Bouvreuil Archangel à M. DEMIZIEUX M.

Grands Prix d'Honneur :
N° 397 F Carneau Rouge à M. CHAPUIS Joseph
N° 538 F King Blanc à M. SAULNIER Roger
N° 666 M Strasser Noir à M. BAILLY Daniel
N° 799 F Cravaté Italien à M. FERREIRA Nunès
N° 853 F Schietti Fauve maillé à M. FALUE M.

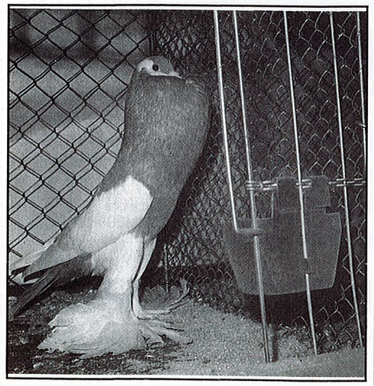
Grand Prix Honneur Spécial Sottobanca :
N° 914 M Sottobanca Blanc à M. MILLET Yves

Championnat National du Sottobanca
456 cages pigeons

Meilleurs sujets :
N° 893 Arlequin à M. Pascal CLAUDE
N° 914 Blanc à M. Yves MILLET
N° 993 Bleu Barré à M. Bernard FOREST
N° 1098 Chamois à M. Pierre SAVARY
N° 944 Bleu écaillé à M. Robert RAYNAUD
N° 1163 Grison à M. Guy CHOPY
N° 1175 Jaune à M. André MOREL
N° 1194 Meunier à M. Bernard FOREST
N° 1215 Noir à Mme Marie-Thérèse ROUX
N° 1308 Rouge à M. Robert REYNAUD



BOULANT DE NOORWICH - Photo HUBER



BOULANT DE SAXE PIE - Photo HUBER

LE MANS - C.A. Renault (72)
M. CHEVILLON Robert 85002 1 coupe

SAINT-AVOLD (57)
M. DIEDA Adolphe 57010 1 coupe

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67)
M. SERTEL André 67059 1 coupe
M. PÊCHÉ Thierry 68024 1 coupe

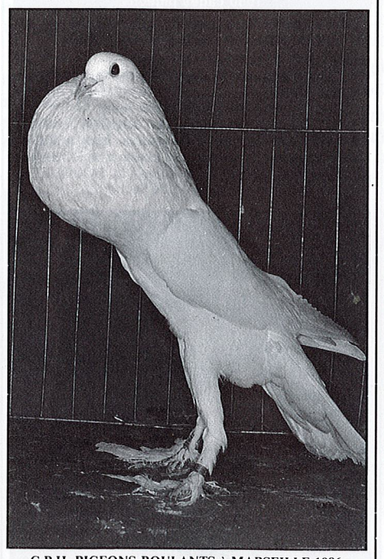
Championnat de France des Pigeons de Beauté Allemands
M. KRAWCZYK Jean-Jacques 57044 1 coupe

BORDEAUX (33)
M. FAGOT Christian 40011 1 coupe
M. RIPALDI Robert 13014 1 coupe

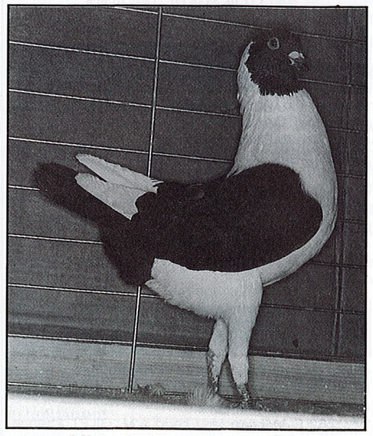
Championnat de France des Montaubans
M. DAGUES Georges 82003 1 coupe

GUEUGNON (71)
M. DEMIZIEUX Michel 71006 1 coupe

Championnat National des Sottobanca
M. MILLET Yves 71022 1 coupe



G.P.H. PIGEONS BOULANTS à MARSEILLE 1986
"BOULANT ANGLAIS" - Prop. EBNER - Photo RIPALDI



P.H. à ANTIBES 1986 "FLORENTIN"
Propriétaire EBNER - Photo RIPALDI

ACHICOURT (62) - 6-7 Décembre 1986
M. GUERY Bernard 80037 1 coupe

ROCHEFORT-SUR-MER (17) - 4-7 Décembre 1986
M. QUETEL J.-Jacques 33012 1 coupe

ARGENTON-SUR-CREUSE (36) - 11-12 Février 1987
M. NICOLAS Robert 16033 1 coupe

Championnat National des Romains 1986
M. CAYLA Jean-Paul 82001 1 coupe

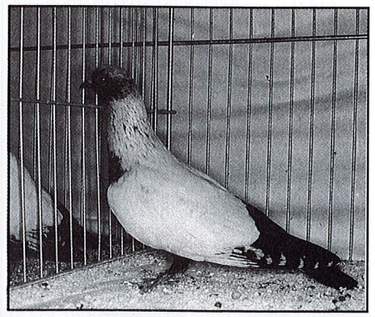
MULHOUSE (68) - 7-8 Février 1987
M. JANET Pascal 68012 1 coupe
M. PIETRAS Jean-Marie 21062 1 coupe
M. KAHLFUSS Alain 68061 1 coupe

REIMS (51) - 13-15 Février 1987
M. MORETTE Florent 50162 1 coupe

DOLE (39) - 7-8 Février 1987
M. LEMAITRE Alain 39033 1 coupe

NONTRON (24) - 4-7 Décembre 1986
M. BASTARD Louis 16038 1 coupe

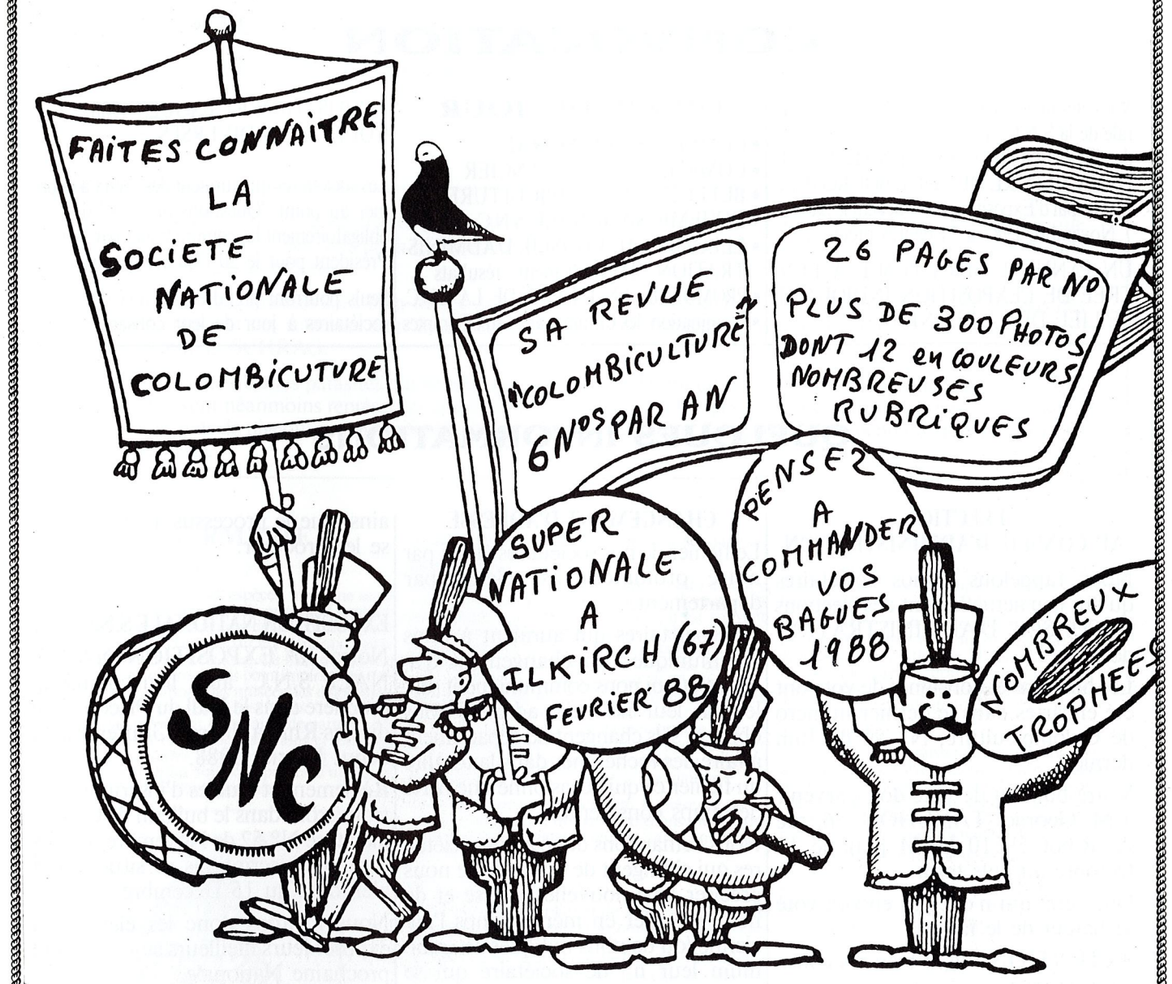
ROCHECHOUART (87) - 28 Février - 1er Mars 1987
M. GUERIN Yves 87049 1 coupe
M. SIMON Jean-Marie 24037 1 coupe



P.H. SALON DE LA NATURE 1987 AUBAGNE
"CHARDONNERET DANOIS" - Prop. DELESTRADE
Photo EBNER



G.P.H. à ANTIBES 1986 PIGEONS CARONCULÉS
"POLONAIS TYPE ALLEMAND"
Propriétaire OUVRIER-BUFFET - Photo EBNER



BULLETIN D'ADHÉSION (100 Francs par an)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Pays : ..... Code Postal : .....

J'élève les races suivantes : .....

.....

Ecrire à **Monsieur Claude SIMON** - 84, rue Aristide Briand - Offremont - 90300 VALDOIE

Nous avons demandé à la fanfare du LOS ANGELES PIGEON CLUB de vanter les mérites de notre S.N.C. Nous l'en remercions vivement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1987

CONVOCATION

Vous êtes invités à assister à l'Assemblée Générale de la S.N.C. qui se tiendra dans le cadre de l'EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE DE STRASBOURG (Parc Municipal d'Exposition du Wacken) le Samedi 7 Novembre 1987 à 11 heures précises.

UN PANNEAU SERA PLACÉ A L'ENTRÉE DE L'EXPOSITION INDIQUANT LE LIEU DE LA RÉUNION.

ORDRE DU JOUR

- COMPTE-RENDU MORAL
- COMPTE-RENDU FINANCIER
- BULLETIN "COLOMBICULTURE"
- DIXIÈME NATIONALE S.N.C.
- ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Dépouillement ; résultats
- PROMOTION EN FAVEUR DE LA S.N.C.
- Nomination des Commissaires aux Comptes
- COTISATION ET BAGUES 1988
- QUESTIONS DIVERSES.

Les sociétaires qui auraient des vœux à exprimer au point "Questions diverses" doivent obligatoirement les communiquer par écrit au Président pour le 20 Octobre dernier délai.

Seuls pourront prendre part aux débats les sociétaires à jour de leur cotisation 1987.

QUELQUES INFORMATIONS

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous rappelons à nos sociétaires qu'ont lieu actuellement des élections au CONSEIL D'ADMINISTRATION de la S.N.C.

Les bulletins et consignes de vote ont été encartés dans le dernier numéro de Colombiculture, N° 50 de Juin dernier.

Votre bulletin de vote doit parvenir à M. Georges TANCHOU, 76, rue A. Ribot 59510 HEM pour le 15 Octobre au plus tard.

Que ceux qui n'ont pas encore voté se hâtent de le faire.

ATTENTION : lisez bien les consignes de vote.

COTISATION ET BAGUES 1988

Par suite de l'augmentation des frais d'impression du bulletin "Colombiculture" à partir du 1er Janvier 1988 et de la récente augmentation des tarifs postaux, notre cotisation 1988 devra être légèrement réajustée, nous nous en excusons à l'avance auprès de nos sociétaires. Par contre le prix des bagues pour la saison 1988 sera sans changement.

Des instructions pour le règlement de la cotisation 1988 et les commandes de bagues saison 1988 paraîtront dans le bulletin "Colombiculture" N° 52 qui sortira dans les tous premiers jours de Novembre.

Donc attendez ce bulletin pour vous mettre à jour.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le fichier de nos sociétaires établi par notre ordinateur est classé par département.

Les sociétaires qui auraient à nous communiquer un changement d'adresse et qui nous communiquent seulement leur nouvelle adresse, nous obligent s'ils changent de département à faire des recherches dans la totalité du fichier ce qui occasionne une perte de temps considérable.

Nous demandons donc à nos sociétaires qui changent de domicile de nous préciser leur nouvelle adresse et de nous rappeler en même temps l'ancienne (ou de nous indiquer au minimum leur n° de sociétaire qui se trouve sur chaque étiquette d'expédition du bulletin en haut et à gauche à la droite du millésime de l'année de la dernière cotisation réglée.
D'avance merci.

NUMÉROS ANCIENS DE "COLOMBICULTURE"

Un certain nombre de sociétaires nous demandent comment se procurer des numéros anciens de "Colombiculture" de la série en noir jusqu'en 1985 inclus et des numéros plus récents de la série couleur.

Un certain nombre de numéros sont d'ores et déjà épuisés.

A l'intention des sociétaires qui seraient intéressés par certains de ces numéros nous allons publier dans le prochain numéro de Colombiculture la liste des exemplaires disponibles ainsi que le processus à suivre pour se les procurer.

EXPOSITION NATIONALE S.N.C. 1987

Notre 10e EXPOSITION NATIONALE S.N.C. aura lieu comme la première dans le Hall du Pigeon Club du Bas-Rhin à Illkirch-Graffenstaden début Février 1988.

Règlement et feuilles d'inscriptions se trouveront dans le bulletin de Colombiculture N° 52 de Novembre. La clôture des inscriptions se situera aux alentours du 15 Décembre.

Nous incitons donc les éleveurs à exposer leurs meilleurs sujets à notre prochaine Nationale.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES PIGEONS TAMBOURS

STRASBOURG
7 et 8 Novembre 1987

S'adresser à M. Claude RISSE
19, rue Fabert
57250 MOYEUVRE-GRANDE

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la rédaction ou de la S.N.C.

Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou de plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la rédaction.

LES PARASITES DES ÉLEVAGES DE PIGEONS

- **LE DERMESTE**
- **LES ENNEMIS DES GRAINES DANS LES MANGEOIRES**

B. LARDEUX - Eleveur de Pigeons en MAYENNE
JUIN 1987

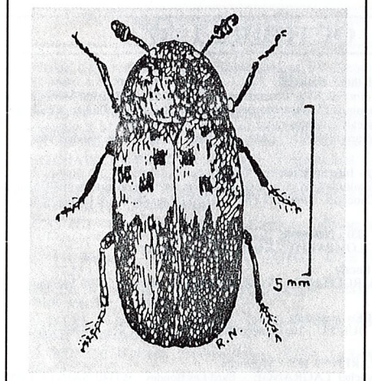
On classe habituellement les parasites en deux catégories ceux qui sont internes aux pigeons : tels que ascaris capillaires, ténias, vers de la trachée artère ; et ceux qui sont externes : les poux, les poux rouges, la gale déplumante, les tiques, etc...

Tous ces parasites sont bien traités dans le livre de P. Corcelle. Il peut être complété néanmoins par des photographies et des schémas d'un livre allemand traduit en français qui s'intitule "Pigeons en bonne santé" du Docteur L. SCHRAG.

Il existe d'autres parasites qui ne sont pas décrits dans la littérature traditionnelle des éleveurs de pigeons et qui peuvent néanmoins représenter une certaine gêne dans les élevages. Je pense à tous les hôtes des mangeoires et des nids de pigeons et particulièrement à un coléoptère auquel j'ai été confronté pendant trois ans. Il s'agit du **Dermeste.**

LE DERMESTE

I. **Description :**
Il en existe de nombreuses espèces, mais une seule concernerait les élevages de pigeons : *"le Dermeste Lardarius Limé"*. C'est un insecte de couleur noire avec quelques poils cendrés sur le prothorax, mesurant 7 à 10 millimètres de long. La base des élytres est roussâtre claire, avec trois points noirs. Il se rencontre dans les maisons, les musées, les colombiers et aussi sur les cadavres. Les larves de couleur marron-noire possèdent trois paires de pattes. Elles mesurent de 10 à 12 millimètres de long et sont plus ou moins recouvertes de poils selon leur stade de développement. Elles sont composées d'une douzaine d'anneaux légèrement aplatis.



Dermeste Lardarin

II **Cycle évolutif :**
Les insectes hivernent en général à l'état adulte dans les anciennes galeries larvaires et reprennent leur activité au printemps, à partir du mois d'avril. Ils sont abondants surtout en mai et juin (adultes). A cette période ils fuient la lumière et restent dissimulés dans les coins sombres. Ils volent rarement mais marchent rapidement. La période des pontes s'échelonne de mai à août. Chaque femelle peut pondre 150 à 200 œufs qui sont déposés en petits amas de 2 à 10 dans les fissures de matériaux. Ils éclosent 3 à 10 jours plus tard selon les espèces. L'adulte peut vivre 6 mois à 1 an. Les jeunes larves s'alimentent dès leur naissance. Au cours de leur évolution, qui exige de 5 à 8 semaines en moyenne, elles subissent 7 à 8 mues et se transforment en nymphes. La nymphose se produit en août et septembre, et les adultes restent tout l'hiver à l'intérieur des denrées.

Particularités :
Ce "parasite" passe souvent inaperçu tant qu'il n'y a pas de lésions chez le pigeonneau. Il vit dans la partie supérieure du fond du nid qui est souvent constituée de fientes sèches plus ou moins poussiéreuses. Lorsque la densité de ces coléoptères est importante, on peut apercevoir les larves en soulevant rapidement des pigeonneaux de 15 jours. Pendant à peine une seconde on aperçoit ces insectes pénétrer rapidement dans le nid et puis plus rien ne bouge. Un autre moyen est de prendre une poignée de ces fientes sèches du fond du nid et de les étaler dans la main. Il faut toujours choisir un nid avec des pigeonneaux de 15 jours à 3 semaines.

On peut soupçonner également la présence de ce parasite lorsque l'on trouve des pigeons morts avec de petits trous ou galeries dans la partie en contact avec le nid.

III **Les lésions** (Pathogénie) :
Les larves vivent la plupart du temps au contact de la peau du pigeonneau et se nourrissent de sécrétions de la peau, de déchets de plumes, voire de jeunes pousses ou sicots. Lorsque l'invasion est importante, elles remontent jusqu'à la racine des plumes et forment des galeries ou crevasses dans la chair. Il se forme rapidement des abcès plus ou moins importants qui peuvent aller jusqu'à rendre le pigeonneau impropre à la consommation.

Ces abcès apparaissent sur les parties en contact avec le fond du nid (bateau, pattes, etc...).

Attention à ne pas confondre avec des abcès qui pourraient être provoqués par des staphylocoques. J'ai fait cette erreur pendant 2 ans. A la première analyse de ces abcès, un staphylocoque avait été isolé et le traitement était dirigé uniquement contre celui-ci. Il n'était en fait qu'une cause secondaire du mal.

IV **Traitement :**
Il est impensable de vider les parquets et de brûler tous les nids même par très fortes infestations. L'incidence économique sur un élevage de pigeons est trop importante.

J'étais arrivé à un taux d'environ 50% de pigeonneaux de 15 jours à 3 semaines atteints de ces parasites. Ma démarche a été la suivante :

J'ai commencé à traiter un parquet avec du Muvanol à 5% : pulvérisation dans tous les nids occupés et les fonds de nids occupés par des pigeonneaux de plus de 10 jours en prenant soin de ne pas les arroser. Trois heures après, j'ai pu observer que les larves étaient bien mortes et que les pigeonneaux n'avaient pas trop souffert du traitement, je suis donc passé à l'échelle de l'élevage. J'ai renouvelé ce traitement 2 fois à 10 jours d'intervalle pour que tous les nids puissent être traités.

Le résultat a été très satisfaisant, mais ce genre de traitement dérange les couples lorsqu'ils ne sont pas habitués à une pulvérisation proche du nid.

Depuis, je me contente de traiter de l'extérieur des parquets (bâtiment type ouest) à l'aide d'un atomiseur avec une solution de Muvanol à 1% sur tous les nids et les pigeons, trois à quatre fois par an d'avril à septembre. Cette méthode a l'avantage de ne pas déranger les reproducteurs.

V **Prévention :**
Ces insectes n'apparaissent vraisemblablement que dans les élevages avec des nids à accumulation de fientes. Je ne pense pas que cela remette en cause cette méthode d'élevage, mais il faut sans cesse s'adapter aux nouvelles exigences qui résultent de méthodes de travail différentes.

Si aucun parasite n'existe dans l'élevage, on pourra effectuer 1 à 2 traitements en préventif avec une solution de 1% de Muvanol en même temps qu'un désinfectant (Mai et Juillet par exemple).

S'il existe une infestation petite ou moyenne, un traitement par mois d'avril à août devrait suffire.

Dans tous les cas, il faut rester très vigilant et contrôler le fond des nids, car même sans aucune lésion sur les pigeonneaux, on a tout lieu de penser que la présence de ces coléoptères dérange les pigeons sur le nid, peuvent provoquer des abandons d'œufs et un stress chez les pigeonneaux.

Merci à Madame RAT de l'E.N.I.T.H. d'Angers pour l'aide apportée pour l'identification et la bibliographie sur le Dermeste.

LES ENNEMIS DES GRAINES DANS LES MANGEOIRES

Nous prenons des précautions pour le stockage des céréales dans les silos (désinfection, traitements contre les parasites, etc...), mais peu d'éleveurs s'occupent des mangeoires, et l'on voit fréquemment dans celles-ci de beaux coléoptères, des petits vers blancs, des vers jaunes, des petits paquets de blé aggloméré sur les parois des mangeoires, voire des graines qui ne descendent plus du tout.

La liste des parasites en cause est grande ; citons les principaux : le charençon, la teigne, le capucin des grains, le sylvain, le tribolium, le ténébrion, etc...

Les traitements :
La difficulté réside dans le fait d'employer un insecticide sur l'aliment de nos pigeons, et, souvent avec une rémanence de quelques mois. Il faut donc traiter avec prudence.

J'opère de la façon suivante : j'attends que les mangeoires soient au 3/4 vides et je traite avec une solution de Muvanol de 1 à 3% selon le degré d'infestation, 2 fois par an. J'utilise à cet effet une buse de turbulence (I) de manière à ne traiter que les parois.

"Buse à turbulence" = base qui est placée à 30 cm du sol diffuse le produit en décrivant un cercle, sans mouiller l'intérieur de ce cercle.

A QUI VOUS ADRESSER ?

Eleveurs, Sociétaires, Présidents de Sociétés, Organisateurs d'expositions, les instructions qui suivent vous sont destinées ; lisez-les attentivement.

☆

Tout le courrier (y compris les adhésions, règlement des cotisations et commande ; règlement de bagues), à l'exception des demandes de patronage pour les expositions et la correspondance relative à la revue "COLOMBICULTURE", doit être adressé au Président :

Claude SIMON
84, rue A.-Briand - OFFEMONT - 90300 Valdoie.

Celui-ci en assurera la ventilation aux responsables intéressés.

☆

Les demandes de patronage S.N.C. ainsi que l'envoi des palmarès justificatifs doivent être adressés à :

M. Richard JAUNAU, "Le Frottier",
LA CHAPELLE-MONTMARTIN
41320 MENNETOU-SUR-CHER.

☆

Les lettres "Questions-Réponses" seront adressées à :

Madame FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin, ABBECOURT - 02300 CHAUNY
qui continuera à assurer cette rubrique dans "COLOMBICULTURE".

☆

Tous les articles et communiqués divers pour notre revue "COLOMBICULTURE" seront à adresser à :

M. Robert RIPALDI, 315, av. de Montolivet, 13012 MARSEILLE
M. Jean-Louis FRINDEL, 36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67320 BENFELD.

Nous précisons que les articles ou communiqués doivent parvenir au minimum un mois avant la parution de chaque numéro et que les communiqués de dernière heure doivent obligatoirement être adressés à M. RIPALDI. Les communiqués arrivant après la clôture d'un numéro paraîtront dans le suivant.

NOUS SOUHAITERIONS QUE LES TEXTES OU COMMUNIQUÉS A FAIRE PARAITRE NE SOIENT PAS INCLUS A L'INTÉRIEUR D'UNE LETTRE MAIS JOINTS SUR FEUILLET SÉPARÉ, CECI POUR LA FACILITÉ DU TRAVAIL.

☆

COTISATIONS ET BAGUES 1987

LA COTISATION 1987 EST DONC FIXÉE A 90 F. ET LE PRIX DES BAGUES A 10 F. LA DIZAINE INDIVISIBLE (PRIX FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE).

Le règlement des bagues doit être joint à la commande ; il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.

Prière à la commande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). COTISATION ET BAGUES DOIVENT ÊTRE RÉGLÉES PAR VIREMENT POSTAL établi à l'ordre de la

S.N.C. - C.C.P. 2204-40 PARIS

ou CHÈQUE BANCAIRE A L'ORDRE DE LA S.N.C. (en cas de virement C.C.P., prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes) et le tout adressé au Président :

Claude SIMON
84, rue A.-Briand, OFFEMONT - 90300 Valdoie

Par suite de la réorganisation de la S.N.C., un petit délai sera nécessaire pour l'expédition des bagues ; nous invitons donc les éleveurs à passer leurs commandes le plus vite possible.

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

SEPTEMBRE 1987

3- 6 GRAULHET (81) 9e Exposition Nationale d'Aviculture
Gymnase de la Capelette - 81300 Graulhet

5- 6 SAINT-ROMAIN-DU-PUY (42) - Nationale
S'adresser : M. CANNAUD, Roussilon Lay - 42470 Saint-Symphorien-du-Lay Tél. 77.33.69.70

5- 6 LA CAPELLE (02) - Nationale
S'adresser à M. MARIAN CIELAS - 4, rue de la Chaussée Romaine, 02000 Monampteuil Tél. 23.21.68.33

5- 6 LOCHES (37) - Nationale
S'adresser à M. Maurice BRAULT, 60, rue des Roches 37600 Loches, Tél. 47.59.01.31

5- 8 CHALLANS (44) - Régionale
S'adresser à M. BERTIN - 24, rue Route des Landes de la Plée - 44115 Basse Goulaine - Tél. 40.06.00.57

5- 6 MULHOUSE (68) - Locale - Jeunes et adultes - Salle Saint-Joseph à Mulhouse
S'adresser à M. G. MOSSER - 31, rue Kreutzberger - 68500 Guebwiller

5- 6 AVENHEIM (67) Locale - Jeunes sujets
Foyer Avicole, rue de la Moder - 67480 Auenheim

10-14 AURILLAC (15) 15e Exposition Nationale d'Aviculture
Salle Herriot - Aurillac

11-13 CHAUMONT (52) - Nationale
S'adresser à M. Régis FEVRE - Montot-sur-Rognon - 52700 Andelot Blancheville Tél. 25.01.38.70

13-16 MONTLHERY (91) - Régionale
S'adresser à M. M. BOUTIGNY - 15, rue des Mésanges 95200 Sarcelles Tél. 39.90.80.79

12-14 GUEUGNON (71) - Nationale
S'adresser à M. Gérard SOTTY - Le Bourg - Neuvy-Grandchamp 71130 Gueugnon Tél. 85.84.22.16

12-20 MANTES (78) - 23e Salon de l'Aviculture Française S.C.A.F.
34, rue de Lille - 75007 Paris

18-20 CABOURG (14) - Nationale
S'adresser à M. Jacques HERBLAND - Troismonts - 14210 EVRECY Tél. 31.79.74.46

18-20 LOMME (59) - 13e Internationale
S'adresser à M. CASTIEN - 184, avenue de la République - 59160 Lomme Tél. 20.92.62.48

18-20 ALENÇON (61) - Dans le cadre de la Foire de l'Agriculture Normandie Maisne
S'adresser à M. JORE - 13, rue Albert 1er - 61000 Alençon Tél. 33.26.28.33

19-20 GUERET (23) - Nationale - Championnat Régional du Mondain
S'adresser à M. Patrick TESTE - Lavaud Sainte Feyre - 23000 Gueret Tél. 55.80.07.89

19-20 AMNEVILLE (57) - Départementale - Pigeons de race - Jeunes sujets
Salle du Casino. Challenge entre les cinq pigeons Clubs de la Moselle.
S'adresser à M. PODGORSKI - 4, impasse des Merles - 57300 Mondelange Tél. 87.71.45.18

25-27 BOUAYE (44) - Nationale
S'adresser à M. G. MAGRANDEAS - 45, rue du Pellerin - 44640 Saint-Jean- de-Boisseau

25-27 LERAY (79) - Régionale
S'adresser Dr TALON - 4, rue du Champ Perret - 79500 MELLE Tél. 49.29.02.27

26-27 HOUDAN (78) - Nationale - Pigeon Texan
S'adresser à M. B. BRIDARD - 9, rue de Dampierre - 78690 Les Essarts Tél. 16.1.41.69.62

OCTOBRE 1987

1- 4 CHATELLERAULT (86) - Nationale
Championnat de France du King, Championnat Régional du Carneau, du Mondain, du Lynx de Pologne, du Romain, du Damascène, prix spécial du Pigeon Montauban, Challenge Mériguet Fantaisie Français et toutes races.
S'adresser à M. Gérard GUYONNEAU - Aslones - 86340 Lavilledieu-du-Clain Tél. 49.42.58.09

1- 5 MONTAUBAN (82) - Internationale
3e Exposition d'Aviculture dans le cadre du Concours Agricole départemental Championnat Régional Pigeons Cauchois - S'adresser à M. Y. GUY, Viguerie 82370 Labastide Saint-Pierre Tél. 63.64.00.59

2- 4 MONTMARAULT (03) - Nationale
S'adresser à M. A. LOMBARDY - Rue Parent - 03170 Bezenet

3- 4 FLORANGE (57) - Locale
S'adresser à M. M. ROCHARD - 15, rue Robert de la Marck - 57190 Florange Tél. 82.52.69.64

3- 4 PONT-SUR-SAMBRE - Nationale
S'adresser à M. J. DULIEU - 10, impasse Brunehaut - 59620 Aunoye-Aymeries Tél. 27.67.67.46

4- 4 LE VERNET LA VARENNE (63) - Régionale
S'adresser à M. Michel LAGRANGE - Bard-Les-Boudes - 63340 SAINT-GERMAIN-LEMBRON - Tél. 73.96.45.60 après 20 h.

8-11 MONBAZENS (12) - Nationale - Salle des Fêtes
S'adresser à M. J.-C. DELTOU - 75, avenue du Ségala - 12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. 65.45.27.81

9-11 THIERS (63) - Nationale - Coupe d'Auvergne du Sottobanca, coupe régionale du Carneau, Championnat d'Auvergne du Modène. S'adresser à M. Claude BOSTMAMBRUN, chemin des Sept-Pierres, 63300 Thiers - Tél. 73.80.58.30

9-11 EVRY-LE-CHATEL (10) - Nationale
50, rue de Saint-Rémy - 10700 ARCIS-SUR-AUBE

9-11 CHALON-SUR-SAÔNE (71) - Nationale
S'adresser à M. Gérard JOLY - 39, route de Buxy - 71100 Saint-Rémy Tél. 85.93.13.87 (enceinte du boulôdrome)

10-11 COLMAR (68) - Nationale
S'adresser à M. Louis KRESS - 5, rue de la Thur - 68000 Colmar

10-11 ERVY (10) - Nationale
S'adresser à M. Michel GUILLAUME - 50, rue Saint-Rémy - 10700 Arcis-sur-Aube

10-11 LA WALCK (67) (75e Anniversaire) - Régionale
Mâles et couples pigeons maison des loisirs SIVOM - Val-de-Moder - La Walck - Pfaffenhofen. S'adresser à M. SCHERMULY 39, rue de Kindwiller - 67350 La Walck - Tél. 88.07.79.71

15-18 NEVERS (58) - Nationale
S'adresser à M. D. GEOFFROY, Route de Sauvigny à Forges 58160 Imphy Tél. 86.37.13.89

OCTOBRE (suite)

16-18 AMNEVILLE (57) - Intercommunale
S'adresser à M. R. SCHAEFFER - 37, rue de l'Aciérie - 57360 Amneville Tél. 87.71.02.93

16-18 CAMBRAI (59) - Nationale
S'adresser à M. B. DUPAS - 6, allées des Roses, 59400 Awoingt Tél. 27.78.65.23

17-18 HAGUENEAU (67) - Nationale - Championnats régionaux du Boulant d'Alsace, du Bagadais et du Romain. S'adresser à M. KLEINMANN Raymond 20, rue du stade, 67240 GRIES Tél. 88.72.40.98

17-18 MERS-LES-BAINS (80) - Nationale - Championnat Régional du Modène
S'adresser à M. gérard ELOY - Le Petit Fond - 76260 EU - Tél. 35.50.20.69

17-18 DANNEMARIE (68) - Régionale - Salle polyvalente. S'adresser à M. Louis SCHIETTLY 41, rue de la Langue 68210 Dannemarie Tél. 89.25.17.40

17-18 LEMBERG - Locale - S'adresser à M. A. OBERHAUSER 1a, rue de Sarguemines 57620 Lemberg - Tél. 87.06.44.18

17-18 PLOERMEL (56) - Nationale - S'adresser à M. LE CARRER, 14, résidence des Camélias 56270 Ploemeur

17-18 ROUEN (76) - Nationale - Championnats de France du Carneau, du Strasser, du Montauban. Championnats régionaux région Nord du Cauchois, de l'Alouette de Cobourg. S'adresser à M. BELLIERE 156, rue Gustave Flaubert 76140 Petit-Quevilly

17-19 SAINT-AMAND (18) - Nationale - S'adresser à M. CALLAUD - 61, rue Guillon - 18200 Saint-Amand Tél. 48.96.12.75

21-25 MOREUIL (80) - Nationale - S'adresser à M. HORDE 156, rue du Cardinal Mercier, 80110 Moreuil Tél. 22.09.72.37

21-25 CASTRES (81) - Nationale - Challenge régional des Modènes. S'adresser à M. MAGNE Tél. 63.59.52.58

23-25 SAINT-HEAND (42) - Nationale - Salle des Sports (dotée du prix du Président de la République) - S'adresser à M. GOUTAGUY 35, rue Mirabeau 43250 La Talaudière Tél. 77.53.81.65

23-25 MERS-LES-BAINS (80) - Nationale - Championnat régional du Modène Club. S'adresser à M. Gérard ELOY - Le Petit Fond - 76260 Eu.

24-25 GIVET (08) - Nationale - S'adresser à M. Robert ITUCCI - 1, allée des Aubépines Rancennes - 08600 Givet Tél. 24.42.19.19

24-25 ROMBAS (57) - Locale - S'adresser à M. BURINI Angel - 24, rue du Petit Moulin 57120 Rombas

24-25 LIMOGES (87) - Internationale - S'adresser à M. J.P. BROUSSAUD - 16, rue de Beynac 87110 Bosnie-l'Aiguille Tél. 55.39.01.98

25-27 SAINT-PONS-DE-THOMIERES (34) - Régionale - Organisée dans le cadre des journées d'animation de la Foire à la Châtaigne. S'adresser au Président H. CROS Tél. 67.97.71.16 ou 67.97.71.04

29-1er novembre LA ROCHE-SUR-FORON (74) - Internationale - S'adresser à M. Louis SAILLET 86, rue de Romagny 74100 Ammemasse Tél. 50.37.04.95

30-1er novembre RIOM (63) - Nationale - Championnat régional d'Auvergne du Cauchois. S'adresser à M. Michel CHAUZU 97, rue Chateaubriand 63100 Clermont-Ferrand Tél. 73.36.01.65

30-1er novembre NANCY (54) - Nationale - Championnat de France du Texan. Challenge National des pigeons de races ibériques. Coupe de France du Montauban, Compétition régionale du Carneau, Championnat régional du Cravaté. S'adresser à M. CHAROLLAIS - Paray-Saint-Cesaire - 54330 Vezlize.

31-1er novembre ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67) - Locale - S'adresser à M. R. DURINGER 4, rue de l'Orme 67400 Illkirch-Graffenstaden Tél. 88.66.13.50

31-1er novembre PHALEMPIN (59) - Nationale - 1er Challenge d'Automne du Strasser - 2e Championnat de France du Boulant de Norwich. Concentration franco-belge du Culbutant Polonais (Krymka). S'adresser à M. Bernard WILCZYNSKI - 7, rue Wilson - 59790 Ronchin

NOVEMBRE 1987

4- 8 LIMOUX (11) - Nationale - Championnat Régional des pigeons de forme français.
S'adresser à Société d'Aviculture de l'Aude - Café des Négociants - 25, Boulevard Barbès 11000 Carcassonne

6- 8 NANTES (44) Internationale - Salon Agricole d'Automne de la Foire Internationale de Nantes. S'adresser à M. M. BERTIN 24, route des Landes de la Plée - 44115 Basse-Goulaine Tél. 40.06.00.57 - Divers challenges régionaux y seront organisés.

6- 8 NEUFCHATEL-EN-BRAY (76) - Nationale - S'adresser à M. J.L. GAILLARD 21, av. des Canadiens 76270 Neufchatel-en-Bray Tél. 35.93.21.61

6- 8 FLERS (61) - Nationale - S'adresser à M. R. LEROUX. L'oriendière. La Chapelle-Biche 61100 Flers Tél. 33.66.81.05 (soir)

7- 8 CLUNY (71) - Nationale - Ecuries Saint-Hugues. S'adresser à Madame Sylvie GUYOT La Fortune Château - 71250 Cluny. Tél. 85.59.25.49

7- 8 JARNY - Régionale - S'adresser à M. R. SCHIED 4, rue Paul Langevin 54800 Jarny Tél. 82.33.14.44

7- 8 ALÈS (30) - Nationale - S'adresser à M. Bernard VESTIT - 21ter, rue Bandelaire 30100 Alès Tél. 66.86.36.05

7- 8 CHATELET-EN-BRIE (77) - Nationale - S'adresser à M. J. PASSERIEUX - Ecole, place de l'Eglise, 77820 Chatelet-en-Brie Tél. 60.66.56.27

7- 8 NONTRON (24) - Nationale - S'adresser à M. A. DUTIN - La Raderie de Bord - 24300 Nontron Tél. 53.56.02.05

7- 8 STRASBOURG (67) - Internationale - Organisée par l'union des Aviculteurs du Bas-Rhin. S'adresser à M. J.L. FRINDEL - 36, rue de Benfeld Kertzfeld - 67230 Benfeld Tél. 88.74.22.40 Championnat de France de l'Alouette de Cobourg - Championnat de France et d'Europe du Queue de Paon - Rencontre des éleveurs du Rouleur Oriental.

14-15 PUTTELANGE-AUX-LACS (57) - Locale

14-15 SOMAIN (59) - Nationale - Dotée du prix du Président de la République - Championnat régional des races locales - S'adresser à M. Bernard NICOLAS - 72, rue du Maréchal Leclerc 59490 Somain. Tél. 27.95.16.92

19-22 MAZAMET (81) - Nationale - Championnat de France des Pigeons d'origine Orientale. S'adresser à M. J. LOUIS - Chemin de la Manse 81100 Castres

19-22 CHERBOURG (50) - Nationale - S'adresser à M. Jean LECANU - Heau Ménage Le Mesnil-au-Val - 50110 Tourlaville. Tél. 33.43.32.63

20-22 ANTIBES - JUAN-LES-PINS (06) - Internationale - XIe Exposition. Championnat de France du Sottobanca. Championnat Franco-Italien du King. Championnats régionaux du Montauban, Modène, Carneau, Huppé de Soultz, Texan (avec une confrontation Franco-Italienne). S'adresser à M. J.M. PAULIN "Le Saint-Antoine B" avenue G. Pompidou 06130 Grasse Tél. 93.09.19.88

20-22 MONTCEAU-LES-MINES (71) - Nationale - 50e Anniversaire - S'adresser à Madame JUILLET Uchon 71190 Etang-sur-Arroux

20-22 MONTLUÇON (03) - Nationale - S'adresser à M. J.L. Mathonnat - Givrette - 03410 Domérat

VILLERS-BRETONNEUX (80) - Nationale - S'adresser à M. G. PREVOST 342 bis, rue Saint-Maurice 80000 Amiens - Tél. 22.43.66.06

21-22 HAUMONT (59) - Nationale - S'adresser à M. J. CHUPIN "Les Catiaux" Taisnières-en-Thierache 59550 Landrecies Tél. 27.59.40.19

21-22 DRUSENHEIM (67) - Locale - S'adresser à M. Patrick OSTERTAY 8, rue des Pierres 67410 Drusenheim Tél. 88.63.36.32

21-23 RETHEL (08) - Nationale - S'adresser à M. R. TAMBOUR 08270 Novion-Porcien

25-29 VALENCE-D'AGEN (82) - Nationale - Championnat régional du Pigeon Strasser - S'adresser à M. J. ASTRANSKAS - Le Pugnal à Boudou 82200 Moissac Tél. 63.04.98.42

27-29 BEAUPREAU (49) - Nationale - S'adresser à M. J.H. BOURGOIN "La Haute Parageaie Chatelai 49520 Combrée Tél. 41.92.20.65

27-29 BESANÇON (25) - Championnat du Gier

27-29 PARAY-LE-MONIAL (71) - Nationale - S'adresser à M. Louis GREGOIRE - Route de Paray 71600 Saint-Yan Tél. 85.84.92.44

28-29 JEBSHEIM (68) - Régionale - Championnat régional du Mondain, Texan, "spécial Boulants"

28-29 BEAUNE (21) - 4e Exposition Nationale - S'adresser à M. Michel EUVRARD, Auvillars-sur-Saône, 21250 Seurre Tél. 80.26.98.56

28-29 JEBSHIEM (68) - Régionale - Championnat du Mondain. Prix Spécial Texan. Prix Spécial Boulants - S'adresser à M. H. PECHE 19, rue du Lieutenant Durmeyer 68320 Jebsheim Tél. 89.71.60.82

28-29 LES MARTRES-DE-VEYRE (63) - Nationale - S'adresser à M. Michel LAGRANGE Bard-par-Boudes - 63340 Saint-Germain-Lembron Tél. 73.96.45.60 après 20 h.

28-29 SARREBOURG (57) - Locale - S'adresser à M. J.P. DOSDA 32, rue Stock 57400 Sarrebourg

28-29 STRASBOURG-ROBERTSAU (67) - Locale - S'adresser à M. G. NESTELHUT - 6, rue de Reichstett 67000 Strasbourg

WATTRELOS (59) - Nationale - Organisée par la Société Avicole du Nord de la France - S'adresser à M. A. CARETTE - 10, avenue Desmet 59115 Leers Tél. 20.80.03.37

27-29 BOLLENE (84) - Nationale - Organisée dans le cadre du Salon "Animal notre Ami" - Parc des Expositions en Avignon

DÉCEMBRE 1987

3- 6 ROCHEFORT-SUR-MER (17) - Nationale - Championnat de France du Bagadais
S'adresser à M. GIRARD 18, rue du Parc 17430 Tonnay-Charente Tél. 46.88.76.99

4- 6 TOULOUSE (31) - Nationale - Parc des Expositions - Championnats nationaux des Pigeons Lahore, Boulants Nains et Pigeons de couleurs - Championnats régionaux des Pigeons Lynx de Pologne et des pigeons d'origine ibérique - S'adresser à M. Y. SIMON 50, chemin Panegans 31170 Rournefeuille Tél. 61.06.65.20

5- 6 SARRALBE (68) - Locale - S'adresser à M. DUSSORT 35, rue de Puttelange 57150 Dieffenbach Les Puttelange

5- 6 SEINGBOUSE (57) - Locale - 500 sujets - Foyer des Aviculteurs de Seingbouse (57450)

5- 6 CLERMONT (60) - 3e Nationale - S'adresser à M. LOMBARD 8, rue de la Gavée 60600 Clermont Tél. 44.50.28.98

5- 6 HOMBOURG-HAUT (57) - Exposition de jeunes sujets - S'adresser à M. N. FROELINGER 38, rue de la Fret 57470 Hombourg-Haut Tél. 87.04.95.05

5- 6 SAINT-AVOLD (57) - Locale - S'adresser à M. G. SCHROTZENBERGER 9, rue du Centre 57730 Petit Ebsviller Tél. 87.91.01.38

11-13 BULLY-LES-MINES (62) - Nationale - Championnats régionaux du Carneau, du Modène S'adresser à M. G. CORNET 23, chemin de Saints 62160 Aix-Noulette Tél. 21.29.71.51

12-13 TEMPLEUVE (59) - Régionale - S'adresser à M. D. DELPORTE, secrétaire section Avicole. 3, avenue de la Marne 59510 Hem Tél. 20.75.97.31

13-14 BORDEAUX (33) - Nationale - (Renseignements à venir)

17-19 MOULINS-AVERNES (03) - Nationale - S'adresser à M. L. ROY - Les Combes - 03400 Yzeure Tél. 70.44.04.67

18-20 THOUARS (79) - Nationale - S'adresser à M. Pierre PICHARD
B.P. 49800 Brain-sur-l'Authion. Tél. 41.80.42.29

JANVIER 1988

16-17 RONCHIN (59) - Championnat du Monde du Capucin. Organisé par le Pigeon Capucin Structure 7, rue Wilson 59790 Ronchin Tél. 53.89.30

29-31 MANOM (57) - Internationale - S'adresser à M. J. ETIENNE 6, rue du Kem Manom 57100 Thionville

FÉVRIER 1988

13-14 JOIGNY (89) - Nationale - Coupe de France des Boulants Ibériques - S'adresser à M. B. RHODIER - 19, rue du Petit Bicêtre 77170 Brie-Comte-Robert Tél. 64.05.74.18

12-14 CHALONS-SUR-MARNE (51) - Nationale - Hall des Expositions
S'adresser à M. DE BLANES Yvon - 23, rue des Poinçonniers - 51160 Ay-Champagne

13-14 MULHOUSE (68) - 32e Internationale - Hall des Expositions - Place du 14 Juillet
S'adresser à M. KAHLFUSS Alain 67, rue des Bois Feldkirch 68540 Bollwiller

Imp. La Chrysalide - Tel. 91 66 68 62



CHAMPIONNAT NATIONAL A LA RICAMARIE 1986 : "CHAMPION BLEU MARTELÉ ADULTE"
Propriétaire : TRINQUARD - Photo DURON

Les Clubs de Races Pures

CLUB DES AMIS DU MONDAIN
M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES

MODÈNE CLUB FRANÇAIS
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT-MAUR

CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN
M. Alamargot Elie - Maurepas, 03410 DOMÉRAT

CLUB DU BOULANT DE NORWICH
M. Bernard Wilzcinsky - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN
Tél. : 20.53.89.30

CLUB FRANÇAIS DES CRAVATÉS
Route de Beauséjour, 33190 GIRONDE-SUR-DROMPT

FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS
38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX

ROMAIN CLUB FRANÇAIS
M. Charles Quiros - 25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM

ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS
74, rue Albert-Thomas - 59100 ROUBAIX

SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS
37, rue Joseph-Marignac
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE

STRASSER CLUB FRANÇAIS
M. Gérard Nestelhut
6, rue de Reichstett - 67000 STRASBOURG

CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
"Les Palisseries" - SAINTE-FÉRÉOLE - 19270 DONZENAC

CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS
M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans
38230 VILETTE D'AUTHON

CLUB DU BOULANT D'AMIENS dit Boulant Français
2, boulevard de Verdun - 59220 DENAIN
Tél. 20.44.00.91

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON DE COULEUR
37, rue Joseph-Marignac
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE

CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE
M. Bernard Wilczinsky - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN

CARNEAU CLUB FRANÇAIS
19, rue du Moulin - ABBÉCOURT - 02300 CHAUNY

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS
M. Bernard COUDEN
Rue Louis-Ganne, RICROS - 03410 DOMÉRAT

CLUB DES ELEVEURS DE PIGEONS DE BEAUTÉ ALLEMAND
M. ZIMMERMANN Christian
13, rue des Glaïeuls - 67310 WASSELONNE

CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS
24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ
Siège Social : 17, route de Winthershouse
67500 HAGUENAU

GASCONNE CLUB (Pigeon Bleu de Gascogne)
37, rue Joseph-Marignac
Saint-Martin-de-Touch - 31300 TOULOUSE

GIER CLUB DE FRANCE
Section du Club Avicole de la Vallée du Gier
M. Jean Couturier, 17, rue Henri-Castel,
42400 SAINT-CHAMOND

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON GIER
2, rue du Partage des Eaux - 42290 SORBIERS

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE
M. Yves Repesse - "La Chasserie"
35560 LA FONTANELLE

CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS
23, rue Gosselet - 59000 LILLE

AMIS DU DAMASCÈNE ET DES PIGEONS D'ORIGINE ORIENTALE
M. Jean-Louis Frindel
36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67230 BENFELD

TEXAN CLUB DE FRANCE
7, rue Emile-Zola
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER
M. Salsac - 7, rue des Jacobins - 32100 CONDOM

LAHORE CLUB FRANÇAIS
8, résidence Bacchus - 13190 ALLAUCH

CLUB DES PIGEONS FRISÉS
"Le Frottier" - La Chapelle Montmartin
41320 MENNETOU-SUR-CHER

TAMBOUR CLUB DE FRANCE
M. G. RISSE
19, rue Fabert - 57250 MOYEUVRE-GRANDE

CLUB FRANÇAIS DE RACES IBÉRIQUES
Président : M. Charles Quiros
25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM

LES AMIS DU DRAGON
M. E. Tiveron à Chatellenot
21320 POUILLY-EN-AUXOIS - Tél. 80.90.82.68

CLUB FRANÇAIS DE L'ALOUETTE DE COBOURG
36, Rue de la Chapelle
62160 AIX-NOULETTE

CLUN FRANÇAIS DES BOULANTS NAINS
35, rue Principale - ORNY - 57420 VERNY